

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

96e année — No 81

QUEBEC, MERCREDI 15 AOUT 1962

PRIX CINQ CENTS

Une voiture est-elle tombée là?



La réponse est aux plongeurs...

Etrange accident sur le pont de l'Île d'Orléans

Par Lucien LATULIPPE

Le pont de l'Île d'Orléans a été envahi par une foule de piétons et d'automobilistes, hier soir. Tous étaient attirés par une collision d'automobiles, selon toute apparence, une voiture avait dû plonger dans le fleuve avec ses occupants.

Deux sections du garde-fou du côté-ouest du pont ont été enfoncées. L'un pend dans le vide et c'est par là que l'on croyait que la voiture avait dû plonger dans le fleuve. L'autre, mesurant aussi environ

25 pieds de longueur, est toute croche. Une troisième section, sur le côté opposé, a également été endommagée.

Tout, la nuit dernière, la PF laissait entendre qu'aucun véhicule n'était tombé dans le fleuve. Des plongeurs ont fouillé le lit du St-Laurent à la faveur de la marée basse et n'ont localisé aucune auto.

Les deux automobiles qui se sont heurtées sont une Oldsmobile et une Austin. La première s'est immobilisée, sa fourche droite avant dans le vide, du côté-est du pont, c'est la petite auto qui aurait versé dans la section qui est maintenant tordue. Mais comme son poids n'est pas élevé, elle s'est replacée sur le pont au grand soulagement de son conducteur.

Comme l'atteste la photo, la section qui pend dans le vide a reçu un coup. Plusieurs des tiges qui la composent sont crochues. Ce coup aurait été porté par l'Oldsmobile qui a pivoté au cours de la collision. Les deux automobilistes ont eu la peur de leur vie, mais ils s'en sont tirés avec des blessures légères.

L'accident s'est produit vers 5 h. 30 du côté de Ville Montmorency, à environ 500 pieds du début de la travée surplombant le chenal. Des témoins ou la rumeur voulaient qu'un troisième véhicule ait été impliqué dans l'accident. Deux sont restés sur le pont et l'on présumait que le troisième était tombé à l'eau.

Fin d'un imbroglia scolaire

Les autorités de la province ont dû procéder à la nomination de trois commissaires d'écoles à Ste-Anne de Beauré à la suite d'un imbroglia créé par une triple démission dont celle du président lui-même. Il semble qu'un déséquilibre financier à Ste-Anne de Beauré scolaire soit à la source de ces événements.

On sait que la plupart des commissions scolaires du Québec connaissent présentement des maux de tête par suite de l'accroissement substantiel de leurs obligations. La scolarité a été prolongée. Le nombre des élèves grandit de ce fait dans des proportions considérables. Il faut construire de nouveaux locaux et accroître le personnel dont le traitement est de plus en plus élevé à mesure que grandissent les exigences pédagogiques. De façon générale l'an dernier, on a dû élever le taux de la taxe.

Le menu du JOUR

Déneigement page 3

Le maire Hamel se prononce en faveur d'une diminution du coût du service de déneigement.

Recherches page 4

Une série d'expériences sur le boulevard Métropolitain de Montréal.

St-Joachim page 8

Après deux mois de fouilles... le Séminaire de Québec vient de mettre à jour les fondations de l'ancienne église de St-Joachim. Découverte de pièces archéologiques d'un grand intérêt.

à la carte

Classées	12
Décès	13
Féminités	6 et 7
Finance	2 et 5
Horoscope	12
Mots croisés	12
Mouvement des navires	13
Spectacles	4
Sport	9 à 11
Télévision	5

LA MÉTÉO

Nuageux devenant ensoleillé dans la journée. Min. et max.: 55 et 75.

VOIR LES DÉTAILS de la météorologie nationale en page 13

Un réservoir d'eau: projet de \$500,000

Lauzon parachèvera son aqueduc

Par ROGER PACE

Le conseil de Lauzon a décidé, hier soir, de s'attaquer concrètement au projet de construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 3.200.000 gallons, pour parachèver son système d'aqueduc actuel. Les travaux, qui débuteront en octobre prochain, porteront également sur l'aménagement de nouvelles voies d'amener qui permettront le raccordement de très nombreuses conduites d'eau. Le coût approximatif du projet, lequel sera entrepris avec l'aide que la Ville obtiendra par le truchement de la politique des travaux d'hiver, se chiffre à \$500.000.

Hier soir, les membres du conseil ont adopté deux résolutions aux termes desquelles le maire est autorisé à procéder à la ratification du projet de même qu'à autoriser les ingénieurs à compléter les devis.

Par ailleurs, un avis de motion a été donné sur le règlement d'emprunt au montant de \$500.000 dont la première lecture sera faite lors de l'Assemblée du 28 août prochain.

"C'est un développement qui s'impose", a commenté le maire Louis-Philippe Guay, ajoutant qu'il vaut mieux entreprendre le projet dès maintenant que d'être obligé, éventuellement, de réaliser "à coût d'argent" dans des circonstances plus obligées.

De son côté, l'échevin J.-A. Roy s'est demandé si l'usine de pompage actuelle pourra suffire à remplir le réservoir de 3.200.000 gallons, notant qu'à l'heure présente, à la moyenne de 32 heures par jour de pompage, l'on ne pourrait empêcher le niveau de la réserve d'eau de baisser de 7 à 8 pieds.

C'est le trésorier, M. Mario Brousseau, qui lui a répondu. Celui-ci fit remarquer à M. Roy que les présents mois sont

les plus critiques quant à la dépense quotidienne d'eau, mais qu'une fois le nouveau réservoir construit, l'on pourra profiter des mois à moyenne quotidienne normale pour emmagasiner l'eau. Une fois cette opération complète, M. Brousseau estime que Lauzon pourra faire face à toutes les situations d'urgence.

Sur la question du financement, le trésorier a recommandé au conseil d'en faire un règlement séparé d'un autre projet d'emprunt qui couvrirait, éventuellement, l'achat de machinerie dont le besoin a commencé à se faire plus urgent.

Par ailleurs, M. Brousseau conseille aux autorités de ne pas vendre "en bloc" les obligations de l'emprunt projeté, mais plutôt par tranche, selon les besoins.

Rappelons que le projet adopté, hier, est celui portant le numéro 2; un autre projet aurait été étudié puis rejeté, à la recommandation d'experts.

Le projet numéro 2 comporte toutefois la construction de deux réservoirs, mais les échevins se sont mis d'accord sur la construction immédiate du plus important, celui de 3.200.000 gallons; l'autre réservoir, d'une capacité de 500.000, sera construit, plus tard.

Les Saules PROJET DE \$379,000

Par Albert Lebel

Les contribuables de Ville Les Saules ont pris connaissance hier soir des aspects techniques et financiers d'un vaste projet de rénovation des rues de la ville préconisé par les membres du conseil. Selon les estimations de l'ingénieur de la ville, M. Louis-Philippe Couture, le coût du projet atteindra \$379.000.

L'Assemblée publique d'hier soir avait pour but de renseigner les contribuables, mais aussi de permettre à ceux-ci d'exprimer leurs opinions sur le projet.

L'ingénieur de la ville a donné les détails du projet: prolongement des égouts de surface (\$71.800); mise en forme des rues (\$132.000); chaînes de rues (\$78.000); pavage (\$97.000).

Les contribuables se sont montrés dans l'ensemble favorables au projet du moins en principe. Comme l'a fait remarquer l'un d'entre eux, tous seraient heureux de voir disparaître le terrain faussé qui leur sert de rue.

Cependant, l'aspect financier de ces travaux entre en ligne de compte. La dette actuelle de Ville Les Saules est de \$1.476.000; l'augmentation de la taxe foncière qu'entraînerait la réalisation du projet serait de \$3.30 du \$1.000 d'évaluation. Or, en 1963, un nouveau rôle d'évaluation entrera en vigueur; c'est ainsi qu'une maison évaluée auparavant à \$5.470 se sera désormais à \$8.355, et les taxes sur cette maison passeront de \$77,20 à \$150,12; si le projet de rénovation se concrétise il faudra ajouter \$27,55 à la facture, ce qui fera \$177,69.

Un aspect intéressant du projet est l'inclusion par l'ingénieur Couture d'une proposition sur l'utilisation du procédé sol-ciment pour la construction des rues. Elle fait suite à un exposé fait dernièrement par le technicien Albert Dumouchel et à l'expérience poursuivie dans plusieurs municipalités, entre autres à Ste-Foy où l'ingénieur municipal Despatis en a recommandé l'usage futur pour toutes les voies du parc industriel de la vallée de la St-Charles. Selon l'ingénieur Couture, ce procédé serait avantageux pour certaines rues.

S.H. le maire Armand Bois, qui présidait l'Assemblée, a déclaré que l'état actuel des rues exaltait une solution drastique et entière.

TRAVAUX D'AQUEDUC POUR \$46,000 A QUEBEC-OUEST

Le conseil de ville de Québec-Ouest a décidé, hier soir, de donner suite à son projet d'exécuter des travaux d'aqueduc au territoire de \$46.800 dans son territoire. Ces travaux consistent dans la pose d'une conduite d'aqueduc d'une longueur de 3.130 pieds dans les rues Chabot, Cloutier, Cardinal, Beaucage et l'avenue Ducharme. Ces extensions du système comprendront en outre la pose additionnelle de 2.850 pieds de tuyau de béton dans ce même secteur.

En adoptant le règlement no 390, les édiles municipaux espèrent remédier au chômage et bénéficier des octrois accordés en vertu du programme d'encouragement des travaux d'hiver. L'octroi pour ces travaux se chiffre à \$6.300 soit \$3.500 représentant la part du gouvernement fédéral et \$2.800 des autorités provinciales. Par ailleurs, la ville a dans ses fonds généraux les sommes nécessaires pour acquitter ces travaux.

Ces travaux qui ont été approuvés en date du 27 mars 1962 par le Ministère provincial de la Santé devront être exécutés suivant les plans et devis préparés par M. Pierre Langlois, ingénieur-conseil pour la ville de Québec-Ouest. En outre des extensions du système d'aqueduc, le règlement no 390 décrète l'excavation et le remplissage de sable et de gravier des rues Chabot, Cloutier, Cardinal et l'avenue Ducharme. Le présent règlement dont l'échevin Cardinal a proposé l'adoption entrera en vigueur après avoir reçu les approbations requises.

Editorial

Nos rues sont-elles des pistes de course?

Le Tour du Saint-Laurent a pris fin, samedi après-midi, devant quelques dizaines de milliers de personnes. De l'avis de tous les observateurs et experts, ce fut un succès formidable. Un peu partout et de plus en plus, on le compare au Tour de France, le plus célèbre événement cycliste du monde entier. Déjà des projets s'amorcent pour en augmenter le parcours et les difficultés. La présence d'un fort contingent de cyclistes européens en a fait plus que jamais dans le passé un événement international et on peut prévoir que d'ici quelques années le Tour du Saint-Laurent aura atteint une renommée mondiale. Du point de vue touristique, du point de vue sportif, c'est un progrès dont on peut être fier.

Les organisateurs, pour une épreuve de cette envergure, ont, on le devine, de multiples et difficiles problèmes à régler. La preuve en a été une fois de plus faite au cours du dernier Tour. Quelques incidents regrettables auraient pu en compromettre à tout jamais le succès, mais on a heureusement réussi à en sortir de façon élégante.

Point de départ de la course, Québec en est aussi le point d'arrivée. Inutile de dire que c'est ici que le Tour du Saint-Laurent exerce le plus grand pouvoir d'attraction sur les masses. La preuve en a été faite par la foule qui encombrait le centre commercial de Saint-Roch, samedi après-midi, pour assister sous la pluie à la dernière étape, un circuit fermé sur le boulevard Charest.

L'endroit peut très bien se prêter à un événement semblable, mais est-il le mieux approprié? Pour permettre la tenue d'une épreuve sportive qui pourrait tout aussi bien être disputée ailleurs, dans des conditions aussi favorables, a-t-on le droit d'imposer à une partie de la population tous les inconvénients qui résultent de la fermeture de plusieurs rues et de la désorganisation des services d'autobus?

Les rues de notre ville, surtout les artères principales, ont des fonctions plus importantes à remplir que de servir de pistes de course. A Québec, en particulier, il semble qu'on fasse preuve d'une trop grande tolérance à l'égard de tous les groupements et de tous les mouvements qui prennent la rue pour centre de leurs activités. Nous possédons assez de parcs et d'endroits où organiser les événements sportifs pour qu'il ne soit pas nécessaire de paralyser la circulation sur les artères principales.

Cette remarque s'applique aussi aux défilés de tout genre dont la population est témoin à longueur d'années et qui, dans la majorité des cas, pourraient avoir lieu sans entraîner la désorganisation de la circulation et du service de transport urbain.

BLOC ÉDITORIAL en page 4

Des nouvelles du tunnel...!

Par Ernest FONTAINE

Des la semaine prochaine, la cité de Québec doit recevoir des nouvelles, en marge de la construction d'un tunnel entre Québec-Lévis.

C'est ce qu'a répondu S. H. le maire Wilfrid Hamel, hier, alors que l'échevin Gérard Moisan s'informait des derniers développements dans cette affaire. M. Hamel déclara avoir rencontré le sous-ministre provincial des Travaux publics, M. Roger Labrière, la semaine dernière; celui-ci lui a alors dit que la ville aurait des nouvelles dans une couple de semaines et que les plans seraient presque complétés.

Entrepreneurs sans scrupule

OTTAWA (PC) - Selon la Société centrale d'hypothèques et de logement, des entrepreneurs sans scrupule réalisent une petite fortune aux dépens de propriétaires canadiens qui ne sont pas au courant de leur petit manège.

Le vice-président, P. S. Secord, a déclaré que la société d'Etat possède la preuve que les entrepreneurs avaient réclamé des prix exorbitants pour ces réparations.

Depuis quelque temps toutefois, ces "pratiques" semblent être à la baisse.

Le coût total que les propriétaires doivent déboursier en dollars, pour du travail mal fait ou des matériaux de seconde main, pourrait probablement se chiffrer à plusieurs millions.

Les rapports qui parviennent à la Société centrale concernent des réparations effectuées aux maisons grâce à des prêts bancaires garantis par le gouvernement. Toutefois, ces prêts ne représentent que dix pour cent environ de la note totale pour les réparations, les améliorations et l'entretien des maisons qui, l'an dernier, ont atteint près de \$500.000.000.

A la fin de juillet de cette année, la Société centrale a demandé à la Gendarmerie royale de faire enquête au sujet de 300 projets d'améliorations pour lesquels des prêts avaient été demandés — dans presque tous les cas, on soupçonnait que les entrepreneurs avaient réclamé des prix exorbitants pour ces réparations.

De nouveaux venus

Les entrepreneurs sont habituellement des nouveaux venus dans une municipalité, selon M. Secord.

"Quand ils ont soutiré tout ce qu'il y avait dans une ville ou un voisinage intéressant d'une grande ville, ils se rendent dans un autre endroit. Ils agissent partout où ils peuvent gagner rapidement de l'argent.

"Habituellement, les matériaux qu'ils utilisent sont de qualité inférieure et le prix est fortement majoré, bien supérieur à celui qu'exigent les fournisseurs réguliers dans une municipalité. Ils fournissent des formules de contrat qui semblent être en bonne et due forme et offrent des

conditions qui paraissent intéressantes, du moins en surface."

M. Secord a ajouté que la première règle à suivre, de la part d'un propriétaire de maison qui entend effectuer des réparations ou des améliorations, devrait être: "Connaissez la personne ou l'entreprise avec laquelle vous avez l'intention de transiger."

On devrait faire une enquête plus complète sur les nouvelles entreprises locales, dans ce domaine, que dans le cas des entreprises anciennes.

Une autre règle: vérifiez le prix exigé pour les matériaux et la main-d'œuvre, en tant qu'item séparé, et obtenez des estimations de la part d'autres entreprises, pour fins de comparaison.

"Ordinairement, on devrait accepter avec un grain de sel les clauses habituellement intéressantes et les ententes de partage de profit", a dit M. Secord.

Évitez les ententes verbales sur tout ce qui touche les travaux, selon le représentant de la Société centrale.

"VENGEANCE" D'UN ADOLESCENT CONTRE SON PATRON

Par Jacques JOBIN

Quand on songe à la vengeance céleste qui pourrait sans répit le Caïn de l'histoire religieuse et quand on songe à la vengeance légitime d'un amoureux éconduit, on pense que l'une est bonne puisqu'elle est divine et que l'autre est tout à fait normale puisqu'elle est humaine.

Mais si on excuse facilement un cœur saignant épris de juste colère, il est des vengeances pour lesquelles il n'est pas permis d'avoir de considérations avantageuses. Ce sont là des vengeances mesquines qui font toujours dire: "Ce n'était pas une raison pour... même si..."

Et pour illustrer ce préambule considérons la vengeance d'un jeune homme de 16 ans qui n'a pas été satisfait des traitements reçus de son ancien patron. Pour assouvir cette passion dévorante, le freluchet a traîné son ancien patron devant les tribunaux sous de fausses accusations.

Ayant bien imaginé son histoire, l'ayant aussi bien "mani-

gée", l'adolescent est allé jusqu'à s'avouer coupable d'un vol avec effraction commis dans un chalet d'été, pour entraîner à sa suite le patron, objet de ses malédictions. L'intelligence de cet accusateur est passablement fertile puisqu'il a compris qu'à cause de son bas âge il pourrait s'en tirer facilement mais que, par contre, son patron âgé de 25 ans devrait avoir affaire à la Cour des Sessions de la Paix pour ce vol que ni l'un ni l'autre n'avait commis.

L'exécution de son plan diabolique s'est déroulée selon ses plans jusqu'à ce qu'il témoignât devant le juge Paul Roy. A l'interrogatoire de la Couronne il raconte son histoire: il était parti avec son patron dans un petit camion rouge pour aller dévaliser un chalet d'été. Il appuie sur de petits détails et son histoire telle que présentée, paraît véridique.

Cependant son petit jeu a pris soudainement fin lorsque Me René Letarte, le défenseur du patron, a procédé à l'interrogatoire. L'avocat lui a alors fait préciser certains détails, certaine route suivie au cours de l'expédition et le tout allait

encore très bien. Cependant les choses ont commencé à mal tourner lorsque l'avocat lui a posé la question suivante: "Saviez-vous, jeune homme, qu'à la date de votre prétendu vol, le camion dont vous êtes supposés vous être servi pour aller voler... n'avait même pas de moteur!"

Aller donc répondre intelligemment à pareille affirmation qui, elle, est complètement authentique. Quand on se voit pris dans pareille circonstance il vaut mieux mettre bas les armes et avouer le pot aux roses. Et c'est ce que, de dépit, le jeune homme a fait. Il a raconté qu'il avait manipulé toute cette histoire pour se venger parce que, dit-il, il n'avait pas reçu les traitements suffisants alors qu'il avait travaillé pour l'accusé.

Et c'est sur cette note passablement surprenante qu'a pris fin le procès. Le juge a renvoyé immédiatement la plainte et le jeune homme a quitté les lieux la tête basse et l'œil piteux. Sa belle vengeance qu'il avait si bien imaginée n'a pas marché et de plus il est couvert de ridicule. Ce ridicule est d'autant plus grand qu'il ne peut s'en aller à tout jamais. Effectivement il doit aussi témoigner dans d'autres causes.

Voeu du maire Wilfrid Hamel

Diminution du coût du service de déneigement

Par Ernest Fontaine

La cité de Québec se doit de préparer un programme de déneigement, afin de diminuer le coût de ce service.

Voilà ce qu'a déclaré S. H. le maire Wilfrid Hamel, durant une longue discussion qui, à la réunion du comité administratif d'hier, a porté sur le déneigement et sur les montants d'argent consacrés au département municipal de la neige. On sait que la semaine dernière, le conseil de ville a voté la hausse de 10 cents sur la taxe de neige qui sera dorénavant à \$1.85 par \$100 d'évaluation foncière.

A nouveau, le maire Hamel a expliqué, hier, que le déneigement est dispendieux dans la Vieille Capitale, parce que les automobilistes veulent avoir des rues comme en été, même durant une tempête de neige. Des échevins ont apporté des suggestions pour baisser le coût du déneigement et le maire parla même de fermer les rues où se fera le déneigement.

Programme demandé

S.H. le maire Hamel a posé la question en affirmant qu'il est vrai de dire que le déneigement est dispendieux, à Qué-

bec, mais qu'il fallait maintenant payer les montants qui ont été dépensés l'hiver dernier. "C'est avant, dit-il, qu'il aurait fallu faire des objections."

Et le premier magistrat de la cité de Champlain continua ses remarques en soulignant que ce service sera dispendieux, tant que l'on tiendra le département en état d'alerte, en cas d'une tempête. "Je pense, dit-il, qu'il serait raisonnable d'exiger de ce service de rendre la circulation possible dans des conditions normales qui découlent d'une tempête, au lieu de le tenir constamment sur le qui-vive". Et le maire ajouta qu'à son avis, l'on devrait fermer une rue pour effectuer le déneigement, vu que ce sont les autos laissées sur la chaussée qui augmentent le coût des opérations. "Avec un programme qui devra être prêt d'ici un mois, déclara M. Hamel, je suis sûr qu'il y a moyen d'économiser 10% ; et l'an prochain, nous demanderons des soumissions, afin d'avoir les plus bas prix."

Suggestions

D'une part, l'échevin Médéric Boichaud, de Limoilou-Ouest a présenté quelques suggestions pour améliorer la situation. Il déclara qu'à son avis, la cité épargnerait de l'argent en ouvrant d'autres dépôts à neige qui seraient plus près du centre et il suggéra, pour le quartier Limoilou-Ouest et les secteurs environnants un dépôt sur le terrain de stationnement du parc de l'Exposition provinciale, sur le boulevard Hamel. Il demanda aussi de souffler la neige, là où il y a des terrains vacants, d'empêcher le stationnement des voitures, dans la rue, durant une tempête, et d'acheter des camions avec une boîte plus grande.

D'autre part, l'échevin Ge-

rard Moisan, de St-Roch, a dit que la cité ne doit pas négliger l'enlèvement de la neige, à cause des maisons d'affaires et de la circulation. Les listes qui sont obligées de sortir de 8 heures du matin, le lendemain d'une tempête. "On devrait plutôt défendre le stationnement après minuit, ajouta Moisan ; je suis aussi contre l'idée de payer \$250 par employé qu'un autre peut remplacer après ses 8 heures d'ouvrage." Enfin, le représentant de St-Roch expliqua que l'on devrait arrêter d'inscrire à l'item neige une partie des dépenses des employés municipaux qui travaillent dans d'autres départements.

Par ailleurs, les échevins du quartier Champlain, M. David Burns et Paul Mecteau, ont soutenu que les rues étroites de ce secteur doivent demeurer ouvertes à la circulation, en cas d'incendie, alors que M. Emilien Boissinot a dit

Collision sur le boulevard Hamel

Une collision a fait trois blessés, vers 4 h. 30 hier après-midi, sur le boulevard Hamel à Québec-Ouest. Mlle Françoise Tremblay, 133 rue St-Philippe, Québec-Ouest, Mlle Cecile Alain, 165 rue Ducharme, Québec-Ouest aussi et André Gauvin, 389 avenue Proulx, dans la même ville, ont dû être transportés à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par l'ambulance Sylvio Marceau. Leur état ne serait pas grave.

que l'on devrait étudier le coût du déneigement entre par exemple le quartier St-Jean-Baptiste et celui de Limoilou, alors que c'est plus dispendieux dans le premier.

En guise de conclusion, S.H. le maire répéta que la cité n'a pas l'intention de diminuer la qualité mais le coût de l'administration du service de déneigement. "C'est pourquoi, dit-il, nous devons préparer d'ici un

mois un programme en ce sens."

Et le maire Hamel s'éleva une autre fois contre les automobilistes qui nuisent au déneigement en laissant leur voiture dans la rue, durant ou après une tempête. "Si les gens en hiver, veulent être à Québec comme en Floride, ils n'auront qu'à payer, mais que l'on laisse la rue libre pour compléter le déneigement."

Victime d'un assaut

Un jeune homme de St-Odilon de Cranbourne, employé comme vendeur de Levis Automobiles Inc., repose dans un état grave à l'hôpital de l'Enfant-Jésus à la suite d'un assaut dont il aurait été la victime, samedi soir dernier, à St-Odilon. Gilles Nollet, 26 ans, fils de M. Alfred Nollet, aurait été attaqué par trois individus et frappé à la tête avec un instrument contondant. Les agresseurs du jeune homme seraient bien connus de la police.

Les agents du poste de St-Prospier de la Sureté provinciale poursuivent une enquête pour établir tous les faits en rapport avec cet assaut criminel. Il semble bien qu'il soit le résultat d'une rivalité qui existait depuis quelques années entre la victime et ses assaillants.

L'attentat s'est produit vers minuit et demi, samedi soir, près de la roulotte à patates

frites Dupont, à l'extrémité du village de St-Odilon. Le jeune Nollet qui se trouvait apparemment seul aurait été surpris par trois jeunes hommes de la même localité et aurait été assailli et blessé avec un instrument. On a même mentionné qu'il s'agissait d'une barre de fer. Dans l'échouffourée, un des assaillants aurait été blessé.

Gilles Nollet était encore évanoui, hier après-midi, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus où il fut transporté d'urgence par les ambulanciers de la maison Wilfrid Vachon après avoir reçu les premiers soins d'un médecin de St-Leon-de-Standon. Il souffrirait d'une fracture du crâne ou du moins d'une commotion cérébrale. Quant à l'un des présumés agresseurs, celui qui a été blessé, il a aussi reçu les soins requis, mais son hospitalisation n'a pas été jugée nécessaire.

Au cours de juillet

Québec: 46 cas de maladie contagieuse

Il n'y a eu que 46 cas de maladie contagieuse, à Québec, au cours du mois dernier, soit une diminution de 51 sur le mois de juin.

C'est ce que déclare un rapport émis par le Dr Berchmans Paquet, directeur du Service municipal de Santé. Durant juillet, c'est la rougeole qui a fait le plus de victimes, soit 27; viennent ensuite la varicelle, la coqueluche, la rubéole.

Voici d'ailleurs le tableau comparatif fourni par le Dr Paquet:

	Juin	Juillet
	Déclaré	Déclaré
	décès	décès
Diphthérie	0 - 0	0 - 0
Scarlatine	0 - 0	0 - 0
Rougeole	44 - 0	27 - 0
Varicelle	16 - 0	9 - 0
Coqueluche	4 - 0	4 - 0
Rubéole	31 - 0	4 - 0
Oreillons	2 - 0	0 - 0
Grippe	0 - 0	0 - 0
Erysipèle	0 - 0	0 - 0
Mononucléose infectieuse	0 - 0	1 - 0
Hépatite infectieuse	0 - 0	1 - 0
	97 - 0	46 - 0

Les travailleurs en chaussures

Protestation auprès de Hamel

Les membres de l'Union Protectrice des Travailleurs en Chaussures de Québec Inc., veulent protester auprès du ministre du Travail contre les amendements apportés au décret relatif à l'industrie de la chaussure de la province de Québec.

Rencontré hier à ce sujet, M. Eugène Rancourt, conseiller technique de la F.N.C.C., a fait part des motifs qui ont incité les travailleurs en chaussures de Québec à agir de la sorte. Celui-ci a dit que la vive réaction des employés est provoquée par le fait qu'un haut fonctionnaire du ministère du Travail a rendu une décision arbitraire jugée préjudiciable aux intérêts des travailleurs et des manufacturiers de la ville de Québec.

Des négociations entreprises en 1960 furent interrompues au cours du mois de mai 1960. Les employeurs auraient refusé de reconnaître une décision arbitrale modifiant les différences de salaires entre les régions de Montréal, Québec et les autres centres de la province. Le ministère du Travail intervint et modifia la décision rendue, ce qui eut pour effet d'amener les parties à reprendre les négociations.

Cependant, tous les pourparlers aboutirent à une impasse. A la suite de cet échec, le ministère du Travail convoqua de nouveau les parties et demanda aux représentants des unions ouvrières de poursuivre les négociations de conventions collectives particulières, afin de déterminer des normes pouvant servir de base aux fins d'amender le décret de la chaussure.

Comme la négociation des conventions collectives était sur le point d'être terminée, une nouvelle séance de conciliation eut lieu au mois d'août 1961. Les représentants des parties ouvrières réclamaient, à ce moment, que les aug-

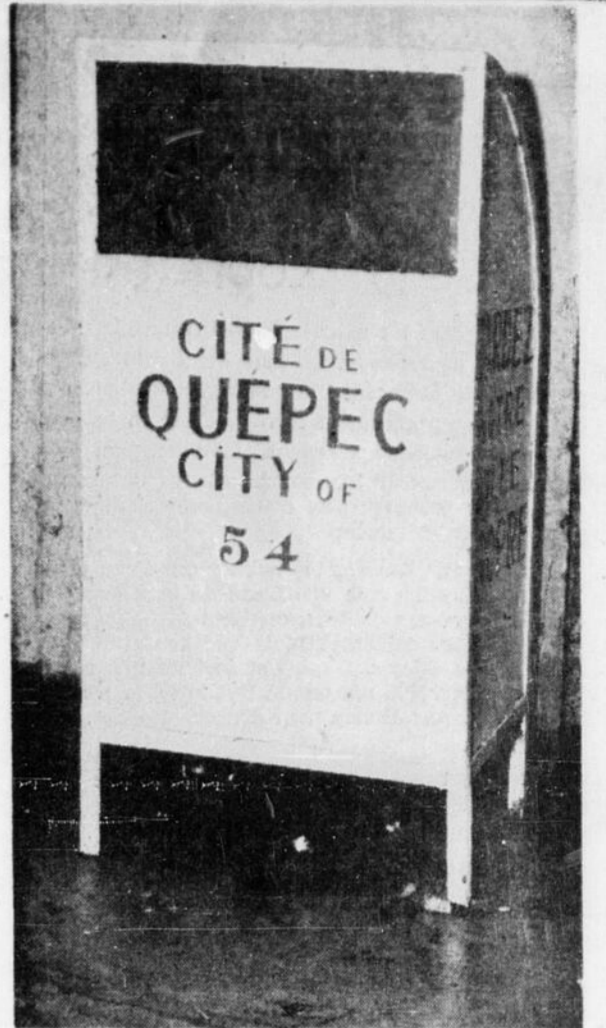
mentations de salaires obtenues aux conventions collectives particulières, fassent l'objet d'amendements à la convention générale de l'industrie de la chaussure. Malgré les avantages obtenus aux conventions particulières à cette époque et les directives du ministère du Travail en ce sens, les représentants patrons proposèrent une hausse de salaires de dix pour cent, en trois ans, ce qui fut refusé par les représentants.

C'est à la suite de cette impasse, qu'un officier supérieur du ministère du Travail a été appelé à rendre une décision sur le litige. Cette décision, rendue au cours du mois de juillet dernier, prévoit des amendements au décret de la chaussure pour la durée de 27 mois, à compter du 1er septembre 1962. Cependant, dit M. Rancourt, si l'on considère les nombreux délais apportés au cours des négociations, cette décision couvre une période de 5 ans et ne prévoit que seize pour cent d'augmentation moyenne de salaires pour toute cette durée.

Ces amendements proposés sont inférieurs à la proposition patronale de 1961 et ne tiennent nullement compte des taux minima des conventions collectives particulières conclues à Québec et à Montréal.

M. Rancourt dit que cette situation causera un préjudice grave aux travailleurs et aux manufacturiers qui auront à faire face à des salaires plus élevés.

C'est afin d'obtenir des modifications aux amendements résolus par l'arbitre du ministère du Travail que les ouvriers, membres de l'Union Protectrice des Travailleurs en Chaussures de Québec Inc. ont autorisé leurs officiers à rencontrer M. René Hamel, ministre du Travail.



Est-ce distraction du dessinateur? gaminerie d'un passant? méfait de la pluie?... Regardez bien cette photo et vous y verrez une erreur flagrante. Ce qui est plus amusant, c'est que chaque jour des centaines de personnes passent devant cette boîte et que nul n'a remarqué ce détail incohérent. Personne, sauf notre photographe...

Les Echos de l'Hôtel de Ville

Par Ernest FONTAINE

Circulation

Selon un rapport du service municipal de la Circulation, il n'y a pas lieu d'installer des feux de signalisation, à l'angle des rues Caron et Prince-Edouard, "la circulation n'étant pas assez dense" à cet endroit.

D'autre part, ce rapport mentionne qu'aucune raison valable ne nécessite la pose d'un cliquet au coin de l'avenue du Colisée et de la rue des Bouleaux. Mais ici l'échevin Médéric Boichaud s'est levé pour souligner que les citoyens de ce secteur demandent ce feu intermittent à l'angle de la rue des Ormes, plutôt qu'à celui de des Bouleaux. Une nouvelle demande sera faite auprès du chef Gerard Girard.

tre la pluie, au prix de \$24.10 la douzaine, y compris la taxe fédérale de 11%. Il s'agit d'une dépense de \$192.80 qui sera soumise à l'approbation du conseil, demain.

Prolongement de rues

La cité verra à effectuer les travaux nécessaires au prolongement de certaines rues, dans Limoilou-Ouest. Il s'agit de la rue des Lilas Sapinière-Dorion et Duval. La pose de l'aqueduc et des égouts est évaluée à quelque \$21,000 tandis que les travaux d'ouverture de ces rues sont estimés à \$78,000.

A qui la chance?

TERRAIN STE-FOY RUE LE BRETON 10,000 p.c.
TERRAINS A VENDRE A QUEBEC
22ème Rue, Mont-Thaur, près boul. Henri-Bourassa.
TEL : 522-2532

Brigadiers scolaires

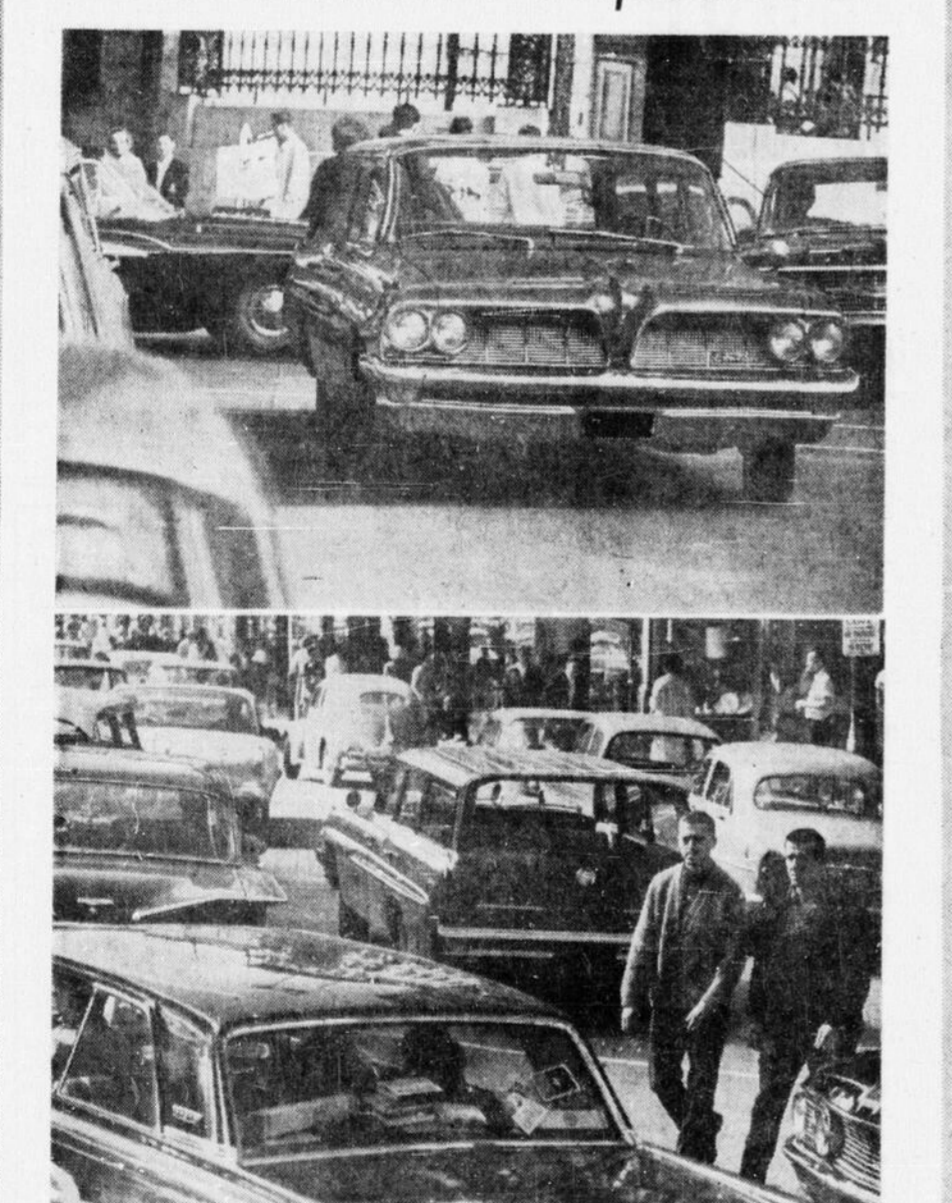
Les 400 brigadiers scolaires qui reprendront leur poste dès la rentrée des classes, seront désormais protégés contre le mauvais temps. Le comité a... de 8 douzaines de mantes con-

RESSORTS D'AUTOMOBILES
VENTE REPARATION ET POSAGE
LEON DROLET & FILS INC.
483 CARON — TEL : 523-0979
PRES DE LA GARE CENTRALE D'AUTOBUS

La clef du succès!
JEUNES GENS ET JEUNES FILLES
Desirez-vous une position stable?
Adressez-vous à:
ECOLE COMMERCIALE BLUTEAU
473, DE LA CANARDIERE TEL: 524-3215
• Cours du jour et du soir • Acceptons élèves de 14ème à 12ème
EMPLOYES DE BUREAU FINISSANTS — FINISSANTES
Cours spécial du soir
• Conversation anglaise • Comptabilité
• Sténo-dactylo

Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise:
Découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et la démangeaison tout en rétractant les hémorroïdes.
Montréal, Qué. (P.M.) — La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec une efficacité sans pareille dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance a une double action: elle réduit l'enflure tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient. Pour établir avec précision la valeur curative de la nouvelle substance, les médecins ont suivi soigneusement le cas de plusieurs centaines de patients souffrant de hémorroïdes, certains depuis jusqu'à une vingtaine d'années. Dans tous les cas examinés les médecins ont observé une amélioration étonnamment rapide. Non seulement la douleur est promptement disparue, mais ce soulagement s'est doublé de la rétraction des hémorroïdes. D'autre part, l'efficacité du traitement s'est prolongée mois après mois, durant toute la période d'observation. Ces résultats ont été obtenus sans médicaments anesthésiques, astringents ou opiacés. Le succès du traitement est attribuable à la Bio-Dyne, la nouvelle substance curative qui sert actuellement à la cicatrization de diverses blessures, sur toutes les parties du corps. On trouve maintenant le nouveau médicament en onguent ou en suppositoires, sous le nom de PREPARATION H. C'est un produit de Whitehall Pharmaceutical, fabricants d'Anacin, BSS-Dol et Kolyon. En vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance de médecin, avec garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.

Automobilistes impudents!



FACE AUX LOIS DE LA CIRCULATION, les automobilistes affichent une attitude impudente, surtout lorsqu'il s'agit de stationnement. Il suffit de déambuler quelques minutes sur une rue très encombrée pour être témoin de scènes de stationnement illégal. Même la Côte de la Fabrique n'y échappe pas. Un chauffeur égoïste a laissé sa voiture stationnée en double durant pas moins de vingt minutes sur la Côte de la Fabrique, non loin de la rue Ste-Famille. Les véhicules venant de cette dernière rue pouvaient difficilement s'engager sur la Côte de la Fabrique. Ceux qui venaient de la rue Buade éprouvaient la même difficulté. Il en résulte un ralentissement de la circulation déjà trop lente. Un souci de civisme et la vigilance plus éveillée des policiers contribueront à améliorer la circulation.

bloc éditorial

NOTRE OPINION...

L'eau propre est indispensable à la vie

Une menagère du quartier St-Sauveur nous téléphone pour déplorer le fait que l'eau est rouillée au point qu'elle et sa famille hésitent à en boire et à l'utiliser pour prendre un bain ou faire la lessive. On dépense beaucoup d'argent, dit-elle, pour effectuer des travaux de tous genres alors que l'on ne fait rien pour procurer aux contribuables une eau limpide, inodore et incolore.

Il est vrai que l'on semble oublier que l'eau propre est indispensable à la vie. L'eau de la ville n'est peut-être pas malsaine; elle ne contient probablement pas de dangereux microbes mais elle renferme assez souvent des saletés. L'eau qui sort de nos robinets est brouillée. Elle n'a pas la limpidité, la pureté qu'elle devrait avoir et cela pour diverses raisons.

Depuis des années on parle de la construction d'un filtre, de la nécessité de construire un aqueduc métropolitain, d'aller chercher de l'eau suffisamment loin afin de prévenir toutes les causes de pollution. Il faudra probablement encore attendre quelques années avant qu'un projet valable ne se concrétise. En attendant les préposés à l'entretien de notre service d'aqueduc devraient exercer une surveillance étroite, prendre les précautions voulues afin que nous puissions boire une eau potable, pure. Il faut espérer qu'avec la coordination des efforts, une direction plus dynamique, une action efficace, on mettra fin partout à la pollution des eaux et que l'on utilisera tous les moyens techniques et scientifiques que nous possédons pour que tous les citoyens puissent boire une eau limpide nécessaire à la vie des hommes et des animaux.

Cent chasseurs pourront loger aux camps du "Relais" et du "Gite". Les 200 autres devront loger sous la tente ou dans leur roulotte. Seuls les groupes de 4 chasseurs seront admis dans les camps. Le service des guides est obligatoire. Leur salaire est compris dans les frais généraux de chasse. Les chasseurs qui logeront dans les camps paieront pour les 4 jours: \$54 pour la nourriture et le logement, \$30 pour le guide et \$16 pour le droit de chasse.

Sous la tente ou dans la roulotte, les chasseurs paie-

Chasse à l'original dans le parc des Laurentides

Par Benoit Massicotte
Trois cents chasseurs seront admis à chasser l'original, cet automne, dans le Parc des Laurentides.

L'hon. Gérard-D. Levesque, ministre de la Chasse et des Pêcheries, vient de préciser que les permis seront émis pour 40 chasseurs à la fois et pour une période de 4 jours, soit en tout huit permis de 4 jours durant la saison du 20 septembre au 21 octobre inclusivement.

Cent chasseurs pourront loger aux camps du "Relais" et du "Gite". Les 200 autres devront loger sous la tente ou dans leur roulotte.

Seuls les groupes de 4 chasseurs seront admis dans les camps. Le service des guides est obligatoire. Leur salaire est compris dans les frais généraux de chasse.

Les chasseurs qui logeront dans les camps paieront pour les 4 jours: \$54 pour la nourriture et le logement, \$30 pour le guide et \$16 pour le droit de chasse.

Sous la tente ou dans la roulotte, les chasseurs paie-

ront \$24 pour le guide et \$16 pour le droit de chasse. Ils pourvoient aussi à la nourriture et au logement de leur guide.

Ces frais ne comprennent pas le permis de chasse à l'original de \$1250. Quel que soit le succès de la chasse, le chasseur paie pour 4 jours.

La limite de chasse est de un original pour deux chasseurs.

Chaque groupe aura un territoire d'environ six milles carrés. On ne pourra toutefois chasser sur les routes 54, 54-A ou 54-B, ni en bordure de ces routes.

Tous les chasseurs peuvent adresser leur demande au ministère de la Chasse et des Pêcheries, service des parcs provinciaux, division de la chasse.

Les noms des trois cents chasseurs qui obtiendront leur permis seront tirés au sort au début de septembre. On désignera aussi au sort le territoire ou chaque chasseur sera envoyé. Ce tirage au sort sera public.

ET CELLES DES AUTRES?

Réal Caouette et la guerre

Réal Caouette profite lui-même des valeurs qui mériteraient d'être défendues par les armes, bien qu'elles soient étrangères aux avantages économiques qu'il juge seuls dignes de son entier appui, dit le "Telegram" de Toronto.

Le "chef adjoint" du Crédit Social ne se batrait pas "pour un système qui nous laisse mourir de faim", bien que ce système accorde aux Canadiens la liberté d'expression et d'action, en plus du droit d'être entendu avant d'être jugé.

Le Canada reste les bras croisés

Les pays du Commonwealth s'entendent à merveille, sauf pour travailler de concert à la solution du problème que leur pose l'entrée éventuelle de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, dit l'"Ottawa Journal".

Pour éviter de s'éloier dans son insularité, l'Angleterre devra ou bien s'intégrer à l'économie européenne ou bien trouver le moyen de tirer davantage partie de son association avec le Commonwealth. Le Canada coopère-t-il à la solution de ce dilemme.

Un remaniement assez énergique

Le résultat du scrutin du 18 juin semble avoir donné à M. Diefenbaker la fermeté nécessaire pour faire des permutations au sein de son cabinet, dit "Le Droit".

Le premier ministre doit lutter contre le combatif et entreprenant M. Fleming pour lui arracher le ministère des Finances et il fit descendre d'un cran le ministre Fulton qui, pensant, lui portait ombre.

Une lubie de John Bassett

M. John Bassett, éditeur du "Telegram", a proposé au premier ministre de faire une campagne de presse en Grande-Bretagne contre l'entrée de cette dernière dans le Marché commun, mais les seules personnes susceptibles de prendre cette suggestion au sérieux sont M. Bassett lui-même, lord Beaverbrook et M. Diefenbaker, dit le "Sunday Sun" de Vancouver.

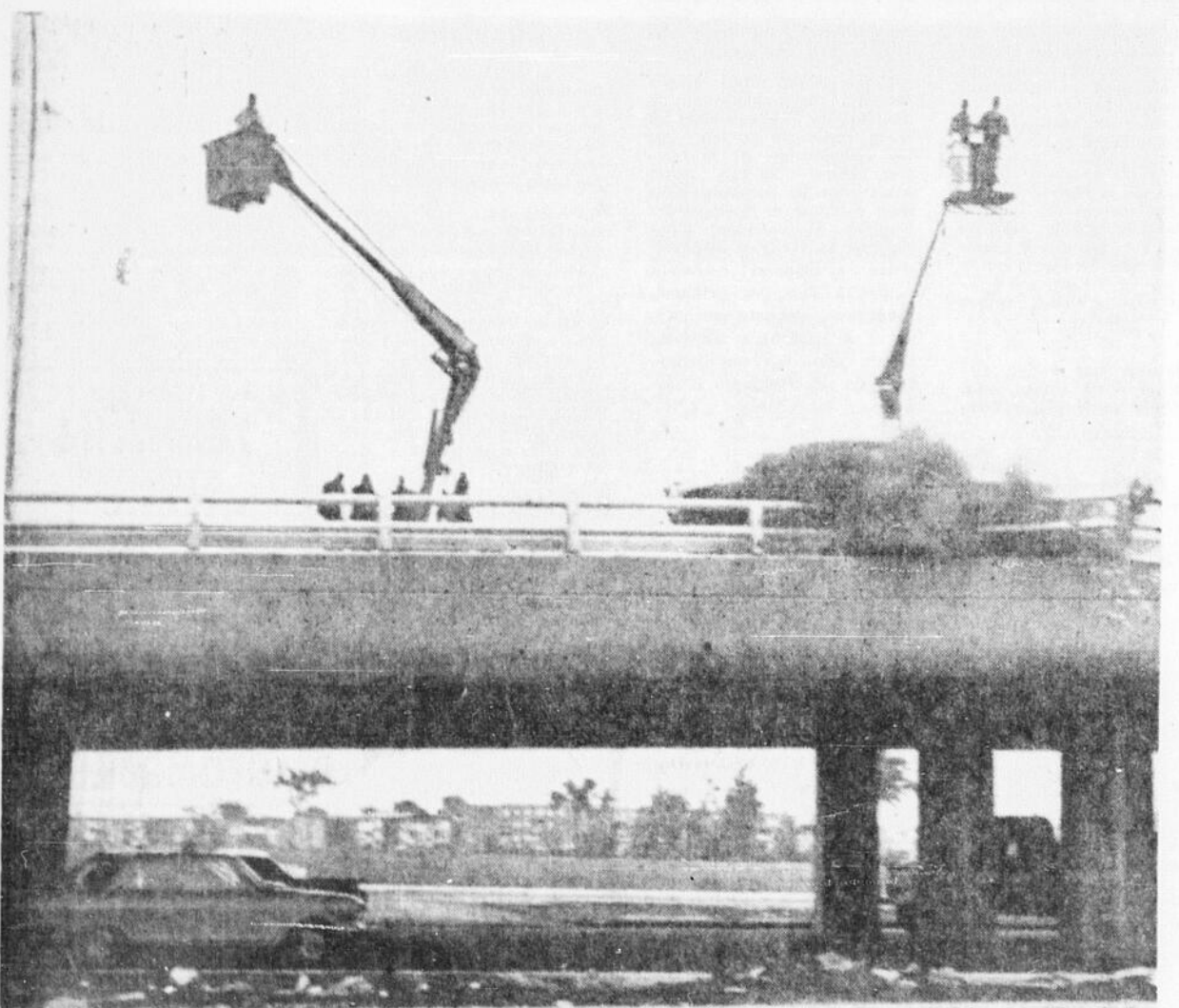
L'Angleterre, qui doit faire face à une Europe unifiée, préférera une oreille assez distraite à un pays qui s'évertue à l'immobiliser dans le statu quo et qui a lui-même refusé, il y a cinq ans, de libéraliser le commerce au sein du Commonwealth.

Piéton heurté par une auto à la suite d'une collision

Par Lucien LATILPPE
Un piéton a été blessé à la suite d'une collision entre deux véhicules, vers 7 h. 30 hier matin, sur la 2^e avenue, près de la rue des Saules. Mme Auguste Gamache, 61 ans, 297 rue de la Colombe-Est, a été blessée aux jambes et elle se plaignait de douleurs au dos. L'ambulance J. Bouchard & Fils l'a transportée à l'hôpital St-François d'Assise.

La collision a eu lieu entre une auto circulant sur la 2^e avenue en direction nord-sud et une camionnette se dirigeant ouest-est sur la rue des Saules. Le premier véhicule fut éperonné en plein dans le flanc droit. Sous le choc, il a pivote et il est monté de quelques mètres sur le trottoir sud-est de ce croisement de rues.

Mme Gamache se rendait à la messe. Elle a vu venir les deux véhicules. Comme elle le disait avant d'être dirigée vers l'hôpital, elle a pressenti qu'il y aurait collision et elle a fait



Des photographes, perchés au sommet de grues mécaniques, prennent des instantanés d'une automobile au moment où elle est lancée contre un garde-fou du boulevard métropolitain de Montréal. C'est là un d'une série d'essais visant à déterminer le type de garde-fou le plus sûr pour l'autoroute élevée.

UNE SERIE D'EXPERIENCES SUR LE BOUL. METROPOLITAIN A MONTREAL

par Benoit Massicotte
Le ministère provincial de la Voirie a commencé, hier, sur le boulevard Métropolitain à Montréal, une série d'expériences dont les conclusions seront applicables non seulement à la section élevée du boulevard Métropolitain, mais à tous les ponts-routes et carrefours étages ailleurs dans la province.

Ces expériences serviront à trouver un moyen de "contenir" les véhicules accidentés sur la structure élevée et si possible les maintenir dans leur voie contre le long du garde-fou pour ainsi réduire les risques d'embardée et d'interférence avec le flot de circulation des deux voies contiguës, selon l'ingénieur en chef de la Voirie provinciale, M. Arthur Brinchaud.

La maison Warnock-Hervey, de Montréal exécute ces essais pour le ministère. Elle met à l'épreuve différents modèles de garde-fous en vue d'en éprouver la résistance et la sécurité dans un accident.

Les épreuves sont exécutées selon les normes de l'American Association of State Highway Officials. On lance une automobile sur le garde-fou à une vitesse de 55 milles à l'heure et à un angle d'environ 23 degrés.

Les rapports des ingénieurs de la voirie, de la police, des photos et examens des lieux après accident, des témoignages et l'examen des débris ont servi de matériel documentaire à ces expériences. Ces documents sont déjà étudiés par les spécialistes de la province depuis près d'un an.

Ces expériences, si elles serviront d'une part à assurer une plus grande sécurité sur les grandes routes de la province, détermineront aussi le genre de garde-fou que le ministère de la Voirie emploiera pour remplacer ceux qui sont déjà posés sur le boulevard Métropolitain.

Ce boulevard ayant été construit pour une circulation interurbaine ne répond plus aux normes de la route transcanadienne à laquelle il a été incorporé depuis son acquisition par le gouvernement provincial en avril 1961.

NOUVEAU COMMISSAIRE INDUSTRIEL

par Benoit Massicotte
M. Jean-Yves Papineau, chimiste, vient d'être nommé au poste d'assistant commissaire industriel de la province.

La nomination a été annoncée par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. André Rousseau.

M. Papineau était, depuis quelques mois, délégué industriel du ministère en Mauricie. Il avait auparavant passé plusieurs mois d'initiation aux bureaux du ministère à Québec.

M. Papineau sera l'assistant du commissaire industriel, M. Louis Marchand. Ce dernier a

dejà un assistant en la personne de M. Jacques Letourneau, qui occupe du district de Montréal.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Papineau sera appelé à diriger et à coordonner le travail des autres délégués qui représentent le ministère dans les divers territoires de développement industriel.

Margaret de retour à Londres
LONDRES (PA) — La princesse Margaret est rentrée en ce jour à Londres. Elle a participé aux fêtes de l'indépendance. On annonce qu'on a choisi un officier qui lui sera attaché et qui l'aidera à organiser son travail.

LAURIER Deux films d'action en CinémaScope et en Couleurs
"FUSILLADE à TUKSON"
Mark Stevens, Forrest Tucker
"LE TOMBEAU HINDOU"
Debra Paget

Duc d'Orléans EXCURSIONS
8h. p.m. — Croisières en clair de lune de 8h. 11h.
9h. p.m. — Chutes Montmorency — Pont de Québec.
10h. a.m. — Site-Année-de-Beauport.
TÉL.: 823-2564

LAURIER Deux films d'action en CinémaScope et en Couleurs
"FUSILLADE à TUKSON"
Mark Stevens, Forrest Tucker
"LE TOMBEAU HINDOU"
Debra Paget

PRINCESSE
Drame policier racontant la célèbre "Affaire Landru"
"LA DIXIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE"
Georges Sanders, Patricia Calvet, Françoise Rosay, Corinne

PRINCESSE
Drame policier racontant la célèbre "Affaire Landru"
"LA DIXIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE"
Georges Sanders, Patricia Calvet, Françoise Rosay, Corinne

PRINCESSE
Drame policier racontant la célèbre "Affaire Landru"
"LA DIXIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE"
Georges Sanders, Patricia Calvet, Françoise Rosay, Corinne

PRINCESSE
Drame policier racontant la célèbre "Affaire Landru"
"LA DIXIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE"
Georges Sanders, Patricia Calvet, Françoise Rosay, Corinne

Le Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière St.

La classification morale est établie sur les films les plus récents et souvent modifiée par le Bureau de Cinéma de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent de multiples sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme et resté à l'avis.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES
AA — ADULTES et ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma.
A — ADULTES: Films qui ne contiennent qu'un sujet tenu, soit qu'il présente des problèmes moraux d'adultes, soit qu'il traite d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes d'un bon niveau d'impression musicale à condition de vouloir regarder le film. Ces films ne contiennent aucun élément de danger pour les adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la nudité ou du développement de certaines scènes ou du caractère de l'histoire ou du rythme de l'animation qui a un effet d'usage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la morale des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

CAPITOL — Représentation continue de 11 h. "The Trapp Family" (AA) 120 min. à 10.30, 11.30, 12.30. Dernière représentation à 7.30. Les enfants de 10 à 15 ans admis l'après-midi avant 2h.30. Sortie à 6h.

CARTIER — Nouvelles: 1.00, 4.20, 7.40 hrs. La Chasse aux Mars (AR), CinémaScope couleurs: 1.55, 4.25, 7.45 hrs. Annonces: 2.35, 5.55, 9.15 hrs. La Fille de la Rivière (A), CinémaScope couleurs: 2.45, 6.05, 9.25 hrs. Fin: 11.00 hrs.

CINEMA DE PARIS — Représentation continue de 11 h. à 11.30. "Train, Amour et Crustacés" (AA), couleurs: 12.45, 3.45, 6.40, 9.40 hrs. Tarawa Tête de Pont (A), 12.45 à 11.20 hrs. Continué de 12.45 à 11.20 hrs.

EMPIRE — "The Music Man" (AA) 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Annonces: 2.35, 5.55, 9.15 hrs. 8.40 hrs. Continué de 1.00 à 11.20 hrs.

IMPERIAL — Au Milieu de la Nuit (AR) 12.40, 4.14, 7.48 hrs. Goliath contre les Géants (A), 12.40, 4.14, 7.48 hrs. Continué de 1.00 à 11.20 hrs.

LAURET — Nouvelles: 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Annonces: 2.35, 5.55, 9.15 hrs. La Fille de la Rivière (A), CinémaScope couleurs: 2.45, 6.05, 9.25 hrs. Fin: 11.00 hrs.

LAURIER — Représentation continue de 11 h. à 11.30. "Train, Amour et Crustacés" (AA), couleurs: 12.45, 3.45, 6.40, 9.40 hrs. Tarawa Tête de Pont (A), 12.45 à 11.20 hrs. Continué de 12.45 à 11.20 hrs.

EMPIRE — "The Music Man" (AA) 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Annonces: 2.35, 5.55, 9.15 hrs. 8.40 hrs. Continué de 1.00 à 11.20 hrs.

IMPERIAL — Au Milieu de la Nuit (AR) 12.40, 4.14, 7.48 hrs. Goliath contre les Géants (A), 12.40, 4.14, 7.48 hrs. Continué de 1.00 à 11.20 hrs.

LAURET — Nouvelles: 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Annonces: 2.35, 5.55, 9.15 hrs. La Fille de la Rivière (A), CinémaScope couleurs: 2.45, 6.05, 9.25 hrs. Fin: 11.00 hrs.

LAURIER — Représentation continue de 11 h. à 11.30. "Train, Amour et Crustacés" (AA), couleurs: 12.45, 3.45, 6.40, 9.40 hrs. Tarawa Tête de Pont (A), 12.45 à 11.20 hrs. Continué de 12.45 à 11.20 hrs.

EMPIRE — "The Music Man" (AA) 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Annonces: 2.35, 5.55, 9.15 hrs. 8.40 hrs. Continué de 1.00 à 11.20 hrs.

IMPERIAL — Au Milieu de la Nuit (AR) 12.40, 4.14, 7.48 hrs. Goliath contre les Géants (A), 12.40, 4.14, 7.48 hrs. Continué de 1.00 à 11.20 hrs.

LAURET — Nouvelles: 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Annonces: 2.35, 5.55, 9.15 hrs. La Fille de la Rivière (A), CinémaScope couleurs: 2.45, 6.05, 9.25 hrs. Fin: 11.00 hrs.

LAURIER — Représentation continue de 11 h. à 11.30. "Train, Amour et Crustacés" (AA), couleurs: 12.45, 3.45, 6.40, 9.40 hrs. Tarawa Tête de Pont (A), 12.45 à 11.20 hrs. Continué de 12.45 à 11.20 hrs.

EMPIRE — "The Music Man" (AA) 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Annonces: 2.35, 5.55, 9.15 hrs. 8.40 hrs. Continué de 1.00 à 11.20 hrs.

IMPERIAL — Au Milieu de la Nuit (AR) 12.40, 4.14, 7.48 hrs. Goliath contre les Géants (A), 12.40, 4.14, 7.48 hrs. Continué de 1.00 à 11.20 hrs.

LAURET — Nouvelles: 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Annonces: 2.35, 5.55, 9.15 hrs. La Fille de la Rivière (A), CinémaScope couleurs: 2.45, 6.05, 9.25 hrs. Fin: 11.00 hrs.

LAURIER — Représentation continue de 11 h. à 11.30. "Train, Amour et Crustacés" (AA), couleurs: 12.45, 3.45, 6.40, 9.40 hrs. Tarawa Tête de Pont (A), 12.45 à 11.20 hrs. Continué de 12.45 à 11.20 hrs.

EMPIRE — "The Music Man" (AA) 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Annonces: 2.35, 5.55, 9.15 hrs. 8.40 hrs. Continué de 1.00 à 11.20 hrs.

IMPERIAL — Au Milieu de la Nuit (AR) 12.40, 4.14, 7.48 hrs. Goliath contre les Géants (A), 12.40, 4.14, 7.48 hrs. Continué de 1.00 à 11.20 hrs.

LAURET — Nouvelles: 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Annonces: 2.35, 5.55, 9.15 hrs. La Fille de la Rivière (A), CinémaScope couleurs: 2.45, 6.05, 9.25 hrs. Fin: 11.00 hrs.

LAURIER — Représentation continue de 11 h. à 11.30. "Train, Amour et Crustacés" (AA), couleurs: 12.45, 3.45, 6.40, 9.40 hrs. Tarawa Tête de Pont (A), 12.45 à 11.20 hrs. Continué de 12.45 à 11.20 hrs.

EMPIRE — "The Music Man" (AA) 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Annonces: 2.35, 5.55, 9.15 hrs. 8.40 hrs. Continué de 1.00 à 11.20 hrs.

IMPERIAL — Au Milieu de la Nuit (AR) 12.40, 4.14, 7.48 hrs. Goliath contre les Géants (A), 12.40, 4.14, 7.48 hrs. Continué de 1.00 à 11.20 hrs.

LAURET — Nouvelles: 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Annonces: 2.35, 5.55, 9.15 hrs. La Fille de la Rivière (A), CinémaScope couleurs: 2.45, 6.05, 9.25 hrs. Fin: 11.00 hrs.

3e SEMAINE!
MUSIC MAN
ROBERT PRESTON, SHARLEY JONES, EDDIE HACKETT, HERMOND GINGOLD, J. L. FORD, TECHNIRAMA
TECHNICOLOR, PRÉSENTÉ PAR WARNER BROS.
1.00, 3.30, 6.10 et 8.50.
Dernière représentation à 8.10.
AIE (CLIMATISÉ)

EMPIRE
Mats. 8h. Soirs à 8h. 11.10.
Les passes ne sont pas valides!

CAPITOL
UN THÉÂTRE FAMOUS PLAYERS
2 DERNIERS JOURS
Représentation continue de 11 h. à 11.30. "The Trapp Family" (AA) 120 min. à 10.30, 11.30, 12.30. Dernière représentation à 7.30. Les enfants de 10 à 15 ans admis l'après-midi avant 2h.30. Sortie à 6h.

VICTORIA ★ **CLASSIC**
Air Climatisé
DORIS DAY et JACK LEMMON dans "TRAIN, AMOUR et CRUSTACES" EN COULEURS
A L'AFFICHE Kerwin Mathews dans "TARAWA TÊTE DE PONT" avec JULIE ADAMS

CINEMA de PARIS
LA GRANDE SEMAINE DU FILM FRANÇAIS
Les meilleurs films de la Production Française en versions intégrales. Films que vous n'avez jamais vus et que vous ne reverrez peut-être plus jamais!
aujourd'hui
YVES MASSARD
JACQUELINE HUET
CLAUDIO GORA
dans un film de Léonide Moguy
LES HOMMES VEULENT VIVRE
Jeudi 16 août
BRIGITTE BARDOT DANIEL NADINE
GÉLIN TALLIER
dans un film de Marc Allégret
EN EFFEULLANT LA MARGUERITE
Vendredi 17 août
JEAN MARAIS MARINA VLADY
dans un film de Jean Delannoy
ANNIE DUCAUX
LA PRINCESSE DE CLEVES
Représentations continues de midi à minuit

CINEMA de PARIS
LA GRANDE SEMAINE DU FILM FRANÇAIS
Les meilleurs films de la Production Française en versions intégrales. Films que vous n'avez jamais vus et que vous ne reverrez peut-être plus jamais!
aujourd'hui
YVES MASSARD
JACQUELINE HUET
CLAUDIO GORA
dans un film de Léonide Moguy
LES HOMMES VEULENT VIVRE
Jeudi 16 août
BRIGITTE BARDOT DANIEL NADINE
GÉLIN TALLIER
dans un film de Marc Allégret
EN EFFEULLANT LA MARGUERITE
Vendredi 17 août
JEAN MARAIS MARINA VLADY
dans un film de Jean Delannoy
ANNIE DUCAUX
LA PRINCESSE DE CLEVES
Représentations continues de midi à minuit

Les parents, face à l'éducation (1)

Les opinions sont partagées en ce qui a trait aux vacances et congés

(Par Anne-Marie VOISARD)

Plus que la guerre ou les essais nucléaires, l'éducation préoccupe notre population. L'Enquête Royale sur l'Éducation, présidée par Mgr Alphonse-Marie Proulx, s'occupe aisément de ce souci légitime de la province: une formation saine et équilibrée des enfants.

Chacun donne son opinion. Nombre d'associations, de groupes éducatifs ou de comités d'études ont fait connaître récemment leur opinion sur la situation actuelle de notre système d'éducation. Chacun présente ses griefs ou suggère des améliorations à apporter.

Une mère de famille a même élaboré devant la Commission Parent un programme éducatif — visant-elle l'intérêt de la collectivité (?) — réclamant surtout la disparition de certains manuels en circulation dans les écoles. Les autres points traités nous ont semblé basés sur des griefs personnels.

Il reste toutefois que des problèmes particuliers se répètent à plusieurs exemplaires et méritent de nous attirer l'attention.

Au tour des parents

Tous les parents n'ont pas eu cependant l'opportunité de faire connaître, devant la Commission Parent, leur opinion sur ce problème épineux. En effet le manque de temps, de préparation adéquate... ou malheureusement d'intérêt pour cette cause ont amené bien des personnes à entendre seulement les plaintes ou les propositions de leurs concitoyens.

Croyant enfin que la voix de notre journal s'aurait un moyen de communication abordable pour plusieurs, nous avons pensé interroger quelques mamans d'enfants d'âge scolaire sur les modifications qu'elles souhaiteraient voir apporter à notre système éducatif actuel.

Notre enquête comprend sept étapes différentes dont chacune cache un problème ou nous tentons d'éclaircir grâce à l'expérience et aux suggestions des mères de famille rencontrées. Toutes, malgré une tâche souvent lourde, se sont prêtées avec bonne grâce à nos questions. Ce souci de l'éducation des enfants est tout à l'honneur des parents.

Repartition des heures de cours et de détente

La durée des heures de classe, des vacances ou des congés qui s'échelonnent au cours de l'année scolaire constituent la première partie de notre enquête. Comme nous le présentions, les avis sont assez partagés à ce sujet.

Plusieurs mamans s'accordent à dire qu'il existe présentement un parfait équilibre entre les heures consacrées à l'étude et celles où la détente et le jeu sont permis.

Attention aux congés
Si les congés reposent l'enfant en le préparant à fournir de nouveaux efforts intellectuels, une mère de famille nombreuse à inquiète toutefois parce qu'elle y discerne une arme à deux tranchants. "Trop longs, dit-elle, les congés apportent des effets néfastes quand ils ne vont pas jusqu'à ruiner complètement l'année scolaire de nos enfants".

Aussi contradictoire que peut sembler cette assertion, l'explication apportée par madame X mérite cependant notre attention. Cete maman estime qu'une seule journée peut suffire à s'achever une semaine entière de travail chez la jeune école. En effet pendant les deux ou trois jours précédant cet arrêt momentané des cours,

tuteurs qui souhaitent bénéficier de longs "week ends". Madame X n'est d'ailleurs pas seule à partager cette opinion. Une autre maman affirme, dans le même sens, que les congés nuisent à l'étude en "dispensant l'attention de l'enfant... lequel a déjà beaucoup de difficulté à se concentrer".

Pauvre porte-monnaie
Une autre mère de famille, plus prosaïque peut-être mais tout aussi lucide, considère que la période consacrée aux vacances est raisonnable... du moins en ce qui a trait aux écoles régies par la Commission des Écoles Catholiques. Quant aux autres institutions, dites indépendantes, cette maman déplore un abus qui nuit autant à l'enfant qu'au porte-monnaie des parents.

"Si on additionne tous les congés de l'année", dit cette mère de famille, "ma fille jouit de quatre mois de vacances par année". Or l'année scolaire, tant du point de vue académique que financier, est basée sur une période de dix mois. L'élève devra donc se hâter pour assimiler en huit mois seulement les matières du programme tandis que les maîtres, eux, devront... Quelques mamans souhai-



Le photographe Archie Parker a pris ce portrait de la petite princesse Anne d'Angleterre, pour souligner son douzième anniversaire de naissance. La princesse Anne d'Angleterre célèbre aujourd'hui son douzième anniversaire de naissance. On l'aperçoit, sur la photo ci-haut, en compagnie de son frère aîné, le Prince Charles. Le jeune couple royal a posé devant le photographe Archie Parker afin de souligner d'une façon spéciale cette fête.

d'hui son douzième anniversaire de naissance. On l'aperçoit, sur la photo ci-haut, en compagnie de son frère aîné, le Prince Charles. Le jeune couple royal a posé devant le photographe Archie Parker afin de souligner d'une façon spéciale cette fête.

ANNE D'ANGLETERRE

petite princesse moderne, célèbre aujourd'hui ses 12 ans

Londres (UPI) — "Qu'est-ce qu'on ressent quand on est adolescent?" a demandé la princesse Anne à son frère Charles, quand celui-ci eut 13 ans, en novembre dernier.

Cette question, Anne n'aura plus besoin de la poser puisqu'elle a aujourd'hui atteint l'âge respectable de 12 ans, et qu'elle, entre, par le fait même, dans sa treizième année d'existence.

Elle sera désormais "affligée" de plus en plus par les exigences de la vie publique, et son éducation de princesse royale s'intensifiera à mesure qu'elle grandira.

Contrairement à ses loyaux sujets qui n'atteignent leur majorité légale qu'à 21 ans, les enfants du souverain régnant sont considérés comme des adultes dès leur dix-huitième année. A ce moment-là, la princesse Anne aura droit à son propre salaire voté par le Parlement: on lui accordera une somme de 100 000 livres par an; elle aura une secrétaire; et des titres honorifiques dans les services militaires lui échouent. On commencera à lui confier des engagements publics.

Anne, qui vient au troisième rang parmi les prétendants au trône d'Angleterre, à la suite de ses deux frères,

est considérée comme une jeune fille normale et bien sage. Elle est robuste et en bonne santé. On ne la décrit pas comme une beauté et elle le sait. Elle a confiance en elle-même et a acquis une indépendance, un peu comme son père, le prince Philip.

Les membres du palais croient "qu'elle sera très bien". Dans son pays, les sujets aiment bien la petite princesse et ils ont confiance en elle, en tant que représentante de la famille royale.

Anne est l'image moderne de la royauté et elle est, de beaucoup celle qui se soucie le moins des conventions. Elle est souvent apparue en pantalons longs depuis son jeune âge, pour aller faire de l'équitation ou simplement pour courir dans les jardins du domaine. Il y a 20 ans, la reine et sa sœur portaient des jupes écossoises, et des gros gilets de tricot pour leurs ébats.

La fille à papa

Elle est la "petite fille à papa". Elle et le prince Philip sont de très bons amis et le prince encourage sa fille dans ses cours de natation, d'équitation et dans ses études. Il fait mentir une autre tradition qui veut que ce soit la mère qui s'occupe exclusi-

vement de l'éducation des fillettes.

Un après-midi, elle est apparue avec son père sur le terrain de polo, vêtue de slacks et d'un coupe-vent de popeline. Elle venait l'aider à brosser son poney. Devant les yeux horrifiés des serviteurs et des personnes présentes, scandalisées de voir une princesse nettoyer un animal, le prince Philip régla le problème, en donnant une petite tape affectueuse et encourageante sur le postérieur de sa fille.

Elle a appris à cuisiner dernièrement, parce qu'un jour ou Eisenhower, alors pré-

sident des États-Unis, avait rendu visite à la famille royale. Il demanda à Anne si elle pourrait lui préparer un repas. Devant la réponse négative, il ajouta: "Je reviendrai bientôt et je voudrais bien manger un mets préparé par vous."

RESTAURANT BASTOGNE
Salles pour banquets
Réceptions
Mariages
Hôtel Motel des Laurentides
250, Boul. Ste-Anne — 683-2111

COSETTE

Pour une fois je parie qu'il remarquera que je porte quelque chose de nouveau!



Pieds nus dans le sable chaud, ces enfants s'en donnent à cœur joie en exécutant leurs rondes préférées... Ce sont les vacances avec leurs périodes de détente ou d'activité endiablée. Certains parents souhaiteraient voir ces moments se prolonger le plus longtemps possible tandis que d'autres aimeraient les abréger au bénéfice de l'étude...

l'enfant échafaudera des projets et vivra presque uniquement dans l'attente du congé... ce qui infailliblement le distraira de la classe. Une fois les cours repris, une période presque aussi longue sera requise pour que l'écouler se réadapte à la routine scolaire. "Que dire alors", remarque cette même maman, "des congés de trois ou quatre jours organisés à l'intention des insti-

inclusivement, être payés de septembre à juin, en fin de l'année scolaire, quitte à condenser les cours. D'autres s'objecteront croyant que par le fait même il faudrait allonger l'année scolaire et ainsi raccourcir les vacances à la campagne ou retarder les voyages projetés... Il est facile de le constater, les opinions des mamans concernant les heures de classe, la durée des vacances et des congés sont souvent différentes... voire même opposées. La tâche de nos éducateurs n'est donc pas facile; comment satisfaire tous ces gens... envisageant, les uns, le bien de leurs enfants, les autres, la satisfaction de leur egoisme?

La seconde étape de notre série d'articles, qui traitera du travail à domicile, se basera à la même divergence d'opinions. Il s'agit toutefois de critiques constructives qui valent qu'on s'y arrête.

L'hôtesse du Welcome Wagon Service
747

- Les hôtesse sont:
- Mme Noëlla Tremblay — Tel.: 681-1505
 - Mme Lucille Tremblay — Tel.: 524-1867
 - Mme B. Doherty — Tel.: 653-3992
 - Mme Roland Nadeau — Tel.: 527-1581
 - Mme Roland Cloutier — Tel.: 661-8858
 - Mme Denise Demers — Tel.: 839-9575

Votre travail à l'aiguille
par Laura Wheeler
747

Activités Féminines
Cercle St-Vincent
Madame Aimé Frenette reçoit aujourd'hui les membres du Cercle St-Vincent à un thé offert. L'invitée d'honneur sera madame Jean-Charles Bernatchez, rédactrice au journal Le Reveil à Ste-Foy.

COMMIS-VENDEUSES
Dames ou jeunes filles demandées avec expérience pour travailler comme vendeuse dans lingerie pour enfants.
S'adresser à J.-M. CLEMENT LTEE
2797 Boulevard Laurier, tel.: 653-9363

O'Sullivan B. College of Quebec
COURS COMMERCIAL ANGLAIS
1 AN SEULEMENT
COURS
JOUR ET SOIR

Charny — Secrétaire — Portneuf Station

- Sténographe Bilingue
- Sténographe Française
- Junior Commercial
- Commercial Complet

SPECIALITÉ CONVERSATION ANGLAISE

Le Collège O'Sullivan de Québec est le plus grand spécialiste de cours commerciaux anglais et la plus grande institution du genre pour jeunes filles de 12 à la 12ème année.

Inscrivez-vous sans plus tarder!
DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

O'SULLIVAN B. COLLEGE OF QUEBEC
HAUTE-VILLE — 775 ST-EUSTACHE — TEL.: 522-5305 — 832-2793
OUVERTURE JOUR, 5 SEPT. — SOIR, 10 SEPT.
Bureau: 9:00 à 12:00 — 1:30 à 5:00 p.m. Samedi 9:30 à 11:00 a.m.

Le Salon Chez Jeanne Enr.
436, 3e avenue Limoilou — tél.: 529-7606

DERNIERE LIQUIDATION
DE FIN D'AOUT

MERCREDI — JEUDI — VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT
Extraordinaires groupes d'abaines offerts à des prix nouveaux permettant de plus importantes économies!

ROBES Valeurs jusqu'à \$24.95, pour \$5 - \$6. - \$7. - \$10.	30% sur tous nos MANTEAUX de PRINTEMPS \$15. CHACUN
15 Vestes en gros tricot Valeur \$12.95, pour \$7.95	GILETS DE BANLON \$3.00
Un lot de BRASSIERES 99c	BABY DOLL et ROBES DE NUIT \$1.99
	BAS 69c

N'oubliez pas de visiter notre moderne
SALON DE LA MARIEE
VENTE ET LOCATION
Nouvelles robes de l'automne dans les tissus tels que broché, poulé de soie, taffetas et faille. **GRANDEURS** de 7 à 17 ans et 8 à 20 ans.

CREDIT POPULAIRE — PLAN MISE DE COTE



Nancy McCredie, de Brampton, Ont., a établi deux nouveaux records pour le lancer du disque et du poids plein, et elle a remporté, en plus, le premier prix au javelot et à la course à obstacles. Toutes ces victoires lui ont valu le titre de meilleure athlète juvénile de l'est du Canada, lors des tournois tenus à St-Lambert, Québec.

NOS SPORTIVES



Mme W. E. Bickley, de Montréal, a été élue présidente de la "Canadian Ladies' Golf Union". Elle a été nommée à Winnipeg, pendant les finales pour le championnat canadien.



Sandra Barr, âgée de 16 ans, championne du saut en hauteur au Nouveau Brunswick, donne ici une démonstration de la façon quelque peu orthodoxe dont elle se sert

pour effacer les précédents records provinciaux et nationaux. Elle réussit ainsi un saut de 5' 1" (avec un seul soulèvement) aux concours scolaires de l'Est du Canada.

La vie féminine

LE NURSING AUJOURD'HUI

plus que de force physique
une affaire de psychologie

Chatham, Ont. (PC) — La vieille méthode de devenir garde-malade est une chose du passé, dit Lucille Peszat, institutrice en nursing qui vient d'être choisie à un poste d'orienteur par l'Association des Hôpitaux de l'Ontario à Toronto.

Dans le temps de Florence Nightingale, une femme ne devait pas seulement avoir la vocation pour devenir garde-malade, mais elle devait être physiquement aussi forte qu'un lutteur.

"Le nursing, aujourd'hui, est plus une affaire de psychologie que de force physique. C'est pourquoi le métier de garde-malade est plus dur et exige de plus grandes connaissances.

"La sociologie et la psychologie sont des cours importants pour la garde-malade car cette dernière a plus à apprendre qu'à faire des pansements et à donner la baignoire.

Mlle Peszat est la deuxième garde-malade à obtenir un poste comme orienteur depuis

que cette branche a été formée à l'Association.

Son rôle consiste maintenant à rencontrer les étudiants,



Mademoiselle Lucille Peszat

tes, les parents et les professeurs en médecine, pharmacie, diététique, nursing et autres professions alliées.

"Il y a des orienteurs en nursing dans les autres pays, mais c'est la première fois qu'il y en a une pour toute une profession médicale", dit Mlle Peszat.

Celle-ci s'est familiarisée avec les problèmes personnels et académiques des jeunes filles, au cours des trois dernières années, alors qu'elle était professeur en biologie et en sciences sociales à l'École de Nursing de l'Hôpital St-Joseph.

Diplômée elle-même de cette école, en 1958, elle obtint un autre diplôme de l'University of Western Ontario, de London.

Alors qu'elle enseignait à St-Joseph, elle termina un cours par correspondance et reçut son baccalauréat en nursing.

Votre auto

Une automobile représente un placement considérable. Aussi ne doit-on la confier qu'à un expert pour tout travail de déboussage ou de finition. Dans certains ateliers, on se "spécialise" dans les réparations qui ont belle apparence mais ne durent pas.



Le plaid occupe toujours une large place dans la collection automnale, et il demeure le champion incontestable dans le domaine du sport. Ici, une longue veste auto-sport est couronnée d'une écharpe de même tissu.

Patron-mode

par Anne Adams

4707

Cet automne, vous serez bien mise partout où vous irez dans ce joli deux-pièces que vous choisirez de toile ou de fin lainage. La blouse peut-être avec ou sans manches et la jupe, droite ou ample, selon votre goût.

Vous obtiendrez ce patron dans les tailles suivantes: 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2, 24 1/2.

Envoyez rapidement votre nom et votre adresse et mentionnez brièvement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL QUÉBEC 2 (P.Q.)

Prix: 50c

Seuls les mandats-payables et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas remboursés. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.



4707

Taille: 14 1/2 - 24 1/2

Le thé et le café à la glace: des breuvages rafraîchissants

Par PATRICIA KUSAK

Toronto (PC) — Durant les chaudes journées estivales, le thé et le café à la glace constituent des boissons faciles à préparer et très rafraîchissantes.

Pour en conserver toute la saveur, ces breuvages exigent toutefois certains détails de préparation. Ainsi, pour obtenir un bon thé glacé, on doit verser la quantité de l'infusion, avant d'y incorporer les cubes de glace lesquels se diluent dans le liquide, et le sucre à fruit est ajouté en dernier lieu.

Une recette de thé froid très populaire au Danemark, consiste à mettre de l'orange et citron dans un mélange de thé et de menthe.

On peut également préparer une délicieuse boisson de couleur ambrée, par l'infusion de huit cuillères à thé, ou six pochettes de thé dans quatre tasses d'eau bouillante, durant cinq minutes, pour ajouter ensuite une tasse de sucre, une tasse de jus de citron, une chopine de jus d'orange et quatre boîtes de treize onces de nectar d'abricot.

Bien agiter le mélange et

mettre au froid; avant de servir ajouter trois chopines de bière de gingembre, et verser dans des grands verres remplis de cubes de glace.

Pour ce qui est du café glacé, on double également la quantité devant être servie avec des cubes de glace, de la crème et du sucre.

Le café glacé "Hawaii" est un breuvage fort apprécié. La recette suivante peut servir de quatre à cinq verres: mêler deux tasses de café fort refroidi, une tasse de jus d'ananas froid et une pinte de crème glacée un peu ramollie.

Une autre préparation extrêmement populaire, faisant les délices des jeunes et moins jeunes, est la suivante: à deux tasses de café froid très fort, mêler six cuillères à table de sauce caramel, quatre cuillères à table de crème douce, et une tasse de crème glacée au café.

On voit à Paris...

Des cheveux frangés légèrement sur le front, à la Audrey Hepburn, avec gros chignon savant placé haut à l'arrière.

AU PRIX DU GROS MORRIS AUVENTS
DE "Fiberglas" OU d'aluminium
Installation gratuite
\$27⁹⁵ et plus selon les dimensions
Nouveaux "EL-VILLA" POUR BALCONS
PRIX SPECIAL **\$189**
Entièrement installés
Projection 15" Larker 1500, longueur 96"
Démonstration à domicile GRATUITE JOUR ET SOIR
Tel.: 522-5763
W. MORRIS ET FILS LIMITEE
419 St-Anselme — Québec

A L'OCCASION DU 10^{ème} ANNIVERSAIRE,

KIROUAC 5-10-15

E.N.R.

à le plaisir d'annoncer l'ouverture d'un **NOUVEAU LOCAL**

MODERNE ET SPACIEUX, POUR MIEUX VOUS SERVIR

à **745, 3^{ème} avenue**
LIMOILOU

Ste-Marie de Beauce et Lauzon bénéficieront des mêmes aubaines d'ouverture.

Ouverture officielle **CE MATIN** à 10 heures



CADEAUX SOUVENIR aux enfants accompagnés.

Rafraîchissements gratuits A TOUS LES CLIENTS

MAINTENANT 4 MAGASINS pour mieux vous servir



M. G. KIROUAC propriétaire



Récupération de pièces archéologiques

Eglise mise à jour à St-Joachim

Le séminaire de Québec vient de mettre à jour sur sa grande ferme de St-Joachim après deux mois et demi de fouilles les fondations de la première église de cette paroisse construite en 1685 suivant des plans arrêtés par le vénérable Monseigneur François de Montmorency Laval. Le temple fut incendié lors du siège de Québec, le 23 août 1759, sur les ordres du capitaine Montgomery qui fit aussi massacrer le pasteur de St-Joachim, l'abbé Philippe-René Robineau de Portneuf, en même temps que plusieurs citoyens.

Les travaux entrepris le 20 juin dernier seront com-

plétés pour les fêtes du tricentenaire du sieux séminaire de Québec au cours de l'été 1963. Ils ont permis déjà de dégager une bonne partie des fondations et de récupérer plusieurs pièces archéologiques de grand intérêt. On a aussi retrouvé des corps qui avaient été inhumés sous l'église. Il s'agit surtout de corps d'adolescents dont un bon nombre pourraient être ceux d'élèves de l'École d'Arts et Métiers massacrés par les soldats anglais. Cette institution avait été établie à St-Joachim par Mgr de Laval.

La localisation des fondations de la première église de St-Joachim, à un demi-mille au

nord de l'église actuelle, à l'entrée de la grande ferme du séminaire, fut une chose facile, grâce à des plans dressés en 1849 par un prêtre du séminaire, feu l'abbé Charles-Honoré Laverdière. A ce moment, les fondations de l'église et des parties de murs émergeaient encore. L'abbé Laverdière en précisa le site sur ses plans et en donna même les dimensions.

A l'occasion de la construction d'un garage sur la ferme du séminaire, il y a cinq ans, le régisseur de la ferme signala aux autorités du séminaire qu'en faisant des travaux d'excavation, on s'était heurté à des fondations. Il fut aussitôt établi qu'il s'agissait bien de celles de la première église de St-Joachim.

De plus fut dès lors conçue l'idée de mettre ces fondations à jour pour remémorer des souvenirs historiques alors qu'approchait l'année du tricentenaire du séminaire, l'œuvre de prédilection du vénérable Monseigneur de Laval, premier évêque de Québec avec lequel prit naissance la hiérarchie catholique au Canada.

La réalisation de ce projet fut entreprise et été par les soins du séminaire. La Commission des Monuments et Sites historiques de Québec offrit sa collaboration au séminaire en lui prêtant les services de son expert en archéologie, M. Michel Gaumont. M. Gaumont a consenti à diriger les travaux pour le compte du séminaire.

L'église de St-Joachim portait aussi le nom de l'église Ste-Anne du Cap Tourmente pour la distinguer de celle de Ste-Anne de Beaupré. Elle avait la forme d'une croix latine. Longue de 90 pieds, elle comptait 35 pieds de large dans la nef et elle était pourvue de deux chapelles latérales d'une longueur de vingt pieds chacune.

Le solage de pierre avait cinq pieds d'épaisseur. Les murs latéraux atteignaient les trois pieds d'épaisseur. Les murs de pierre étaient revêtus de crépi à l'intérieur. L'autel reposait sur de la maçonnerie s'appuyant elle-même sur des poutres de bois. Il n'y avait pas de cave. Mais des corps furent toutefois inhumés sous l'église entre les solivages, sous le plancher. Le toit était recouvert de bardeaux de cèdre, comme l'établissement les 4,000 à 5,000 clous forges de l'époque que l'on utilisait pour fixer le bardeau.

En outre des clous, on a retrouvé des pots à fleurs de l'époque, du verre et nombre d'objets antiques. Les fouilles s'effectuent à la truelle de façon à récupérer toutes les pièces possibles et à n'en point détériorer. On conçoit que c'est un travail de patience, mais qui est toutefois récompensé par la découverte de pièces d'archéologie d'un réel intérêt.

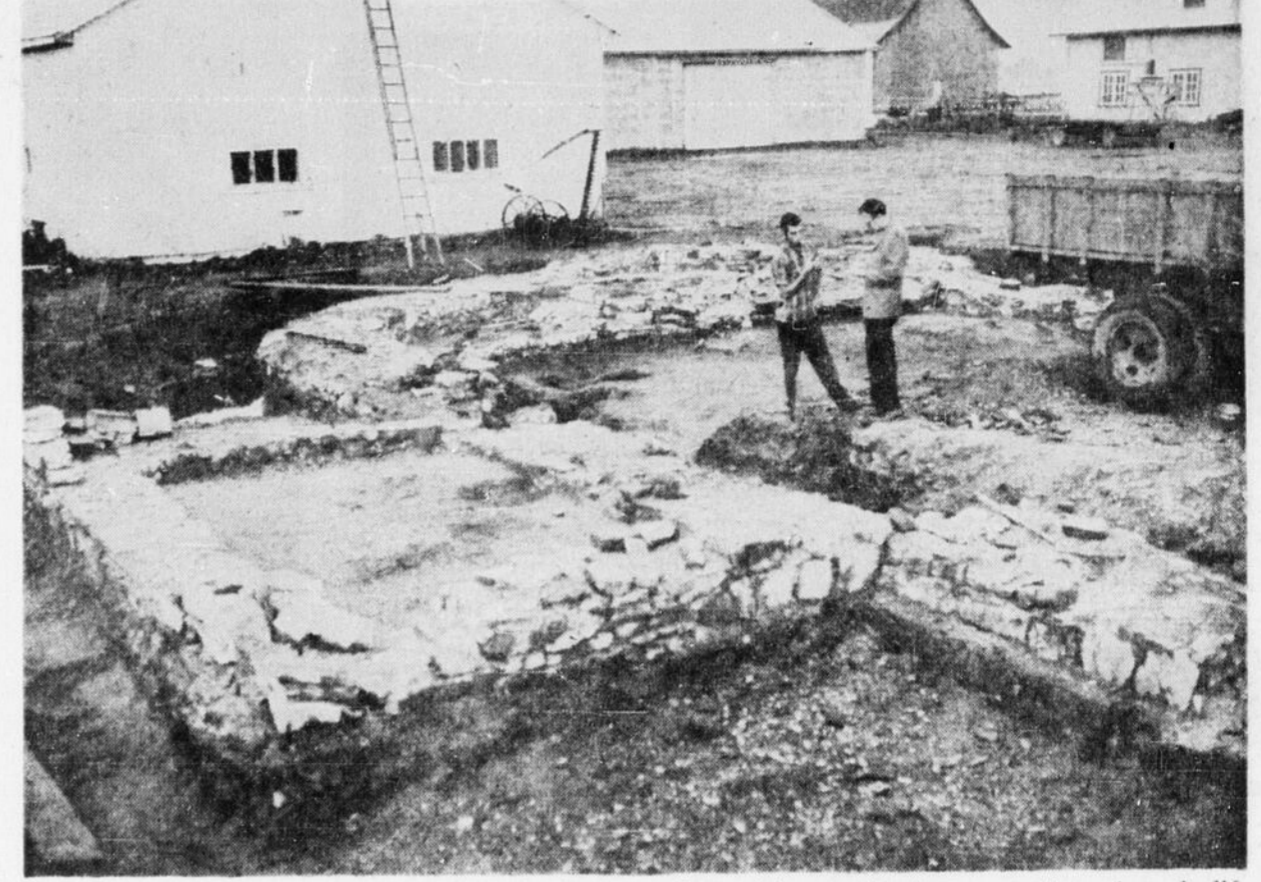
Le cimetière paroissial, à l'époque, se trouvait en arrière de l'église. Les plans de l'abbé Laverdière, précisent le site de l'École des Arts et Métiers de Mgr de Laval, sur la ferme du séminaire, de même que ceux des autres immeubles qui existaient alors. Tout fut incendié lors du siège de Québec en 1759, sur les ordres du capitaine Montgomery qui dirigeait une partie des troupes d'invasion anglaises.

L'abbé Laverdière parle aussi d'un mur que l'on avait commencé à élever autour de ce coin de terre sur lequel Mgr de Laval avait édifié certaines de ses œuvres. Une section de quatre cents pieds de mur avait été construite d'un côté et une autre d'environ trois cents pieds sur le côté opposé. Mais le projet fut abandonné toutefois, parce qu'il s'avérait trop coûteux, même à l'époque. Il s'agissait évidemment d'un mur de pierre très épais.

Le 17 août 1759, le capitaine Montgomery arrivait avec ses troupes à St-Joachim. Il venait tout juste de traverser l'île d'Orléans. Il logea ses officiers au presbytère. Avant de quitter les lieux, le 23 août suivant, il fit promener la torche incendiaire pour détruire l'église. Le presbytère, comme aussi toutes les constructions qui se dressaient dans le voisinage à l'époque.

Bien plus, Montgomery donna l'ordre de faire de la "barcuterie" avec tous les hommes que l'on pourrait capturer. Le cure n'échappa pas. Un bon nombre de personnes furent traitées avec la dernière barbarie et succombèrent dans la torture.

Trois jours plus tard, des paroissiens de St-Joachim recueillèrent avec vénération le corps mutilé de leur pasteur,

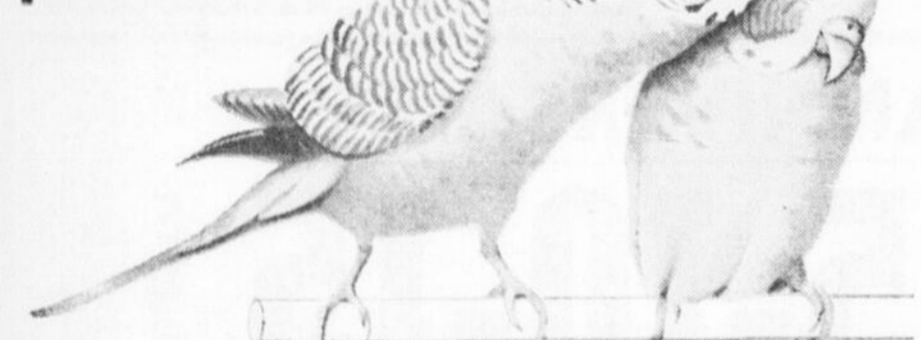


PRES DE TROIS MOIS DE FOUILLES laborieuses permettent déjà cette photo qui donne une idée saisissante des formes et dimensions de l'église cruciforme, premier temple de St-Joachim.



LES FOUILLES ONT PERMIS jusqu'ici et permettront encore la découverte d'ossements. Il s'agit de corps qui avaient été inhumés sous l'église, non dans un cercueil mais dans un simple linceul. La perpétuelle humidité de la terre à cet emplacement a permis la conservation étonnante de ces ossements et l'exhumation de corps entiers.

qui s'y connaît mieux qu'une perruche?



Le "Régime d'Alimentation Naturelle" de Brock est un régime spécialement choisi par des perruches, pour les perruches. Pendant plus de 4 ans, à titre d'expérimentation, des perruches furent alimentées de graines et d'aliments variés, d'une haute teneur en vitamines et protéines. Seuls les graines et aliments que les perruches préférèrent ont été incorporés dans le "Régime d'Alimentation Naturelle" de Brock.

Le "Régime d'Alimentation Naturelle" est équilibré naturellement et traité scientifiquement. Il comporte cinq éléments de base qui réunissent toutes les vitamines, les substances minérales et les protéines qui peuvent contribuer au bien-être de votre perruche. Offrez à votre oiseau favori le choix naturel des perruches, le régime Brock.

Le RÉGAL BROCK pour perruches est un mélange bien équilibré de 8 des graines préférées par votre perruche. C'est un régime naturel idéal.

Le RECONSTITUANT BROCK pour perruches rassemble les éléments nutritifs d'aliments riches en vitamines qui reconstituent les perruches à l'état sauvage.

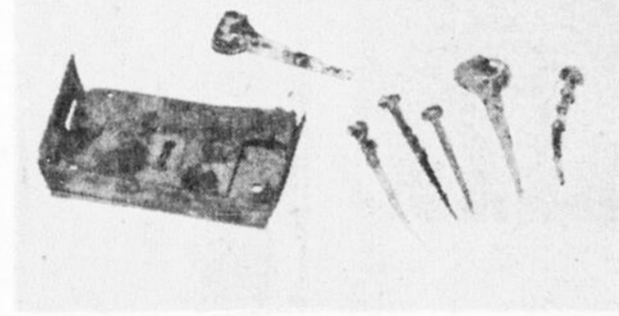
LES OS DE SEICHE BROCK pour perruches comporte la substance calcaire si importante à une bonne condition physique. Il tient le bec des oiseaux toujours en forme et bien taillé.

Le GRAVIER BROCK pour perruches aide la perruche à brayer et à digérer ses aliments. Le gravier Brock est minutieusement tamisé à la grosseur voulue.

La NOURRITURE BROCK pour perruches constitue l'essence même du régime. Elle comporte des graines sélectionnées, bien mélangées en fonction de leur haute teneur nutritive, purifiées et d'une scrupuleuse propreté.

PRODUITS
Brock's
POUR PERRUCHES
Distributeur:
RECKITT & COLMAN (CANADA) LIMITED

OFFRE SPECIALE - EPARGNEZ 7¢
à l'achat de
NOURRITURE BROCK POUR PERRUCHES ou NOURRITURE BROCK POUR CANARIS
VOTRE MARCHAND LE PLUS RAPPROCHÉ VOUS REMBOURSE LA VALEUR DE CE COUPON
AU MARCHAND: A condition que vous ayez remboursé ce coupon selon les termes indiqués ci-dessus, nous vous rembourserons 7¢ plus 2¢ pour les frais de manutention. Des factures démontrant l'achat de stocks en quantité suffisante pour couvrir la valeur totale des coupons retournés devront être présentées sur demande. Pour remboursement retourner les coupons à: Reckitt & Colman (Canada) Limited, 2275-32ième avenue, Lachine, P.Q. La valeur en argent des coupons est de 1/20¢. Les coupons sont sujets aux règlements provinciaux et locaux et n'ont pas de valeur fiscale, limités ou prohibés par la loi.
OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 OCT. 1962



DE 4,000 à 5,000 CLOUS FORGES de l'époque ont été utilisés pour fixer le bardeau. Pierre Gaumont en a retrouvé plusieurs centaines. Outre ces clous, des chevilles et une serrure, on a retrouvé des pots à fleur de l'époque, les débris des verrières et nombre d'objets antiques. La plupart se trouvent maintenant au laboratoire de la Commission des monuments et sites historiques.

RIVE-SUD
NOUVELLES
LA REDACTION
125-125 BOUL.
125-125 BOUL.
ANNONCES CLASSEES
PHARMACIE ADGERS 1 rue
GARDIEU, LÉVELLÉ, 807-4663.
1-87 PARIS, 217 St-Joachim,
Laurier, 807-2471.
ABONNEMENT
GASTON TURGEON & Fils
Régis. Laurier, 807-2628
Bureau de 8 h. 30 à 4 h.
6, 5, 0, 00
Samedi 8 h. 30 à 12 h.

Autobus dans un ravin : un mort
GRASSE, France (PA) — Un autobus transportant quelque 50 touristes belges a dérapé près d'ici cette semaine et a plongé dans un ravin. Les autorités déclarent qu'une personne a été tuée et 12 autres ont été blessées. L'autobus a pionné dans le ravin, de quelque 15 pieds de profondeur, et a capoté. On ne connaît pas encore la cause de l'accident.

C'est l'été...
Éliminez vos problèmes de cuisine, servez à votre famille des

VIANDES CUITES
de chez **BARDOU**

- Jambon Braise Bardou cuit au four
- Graisse de rôti de Lord
- Rosbif Cuit
- Rôti de veau
- Cretons
- Pâte de Foie
- Rillettes
- Rôti de Lord
- Tête en fromage
- Saucisson de Paris
- Dinde cuite sur demande
- Poulet en gelée
- Veau en gelée
- Langue en gelée
- Pâte de Poulet
- Tourtière pur porc
- Pâte de Mouton
- Fromage
- Poulet Grillé
- Smoked Meat Bardou
- Fromages fins importés: Brie, Camembert, Boursault, Reblochon, Chèvre, Gruère, etc.

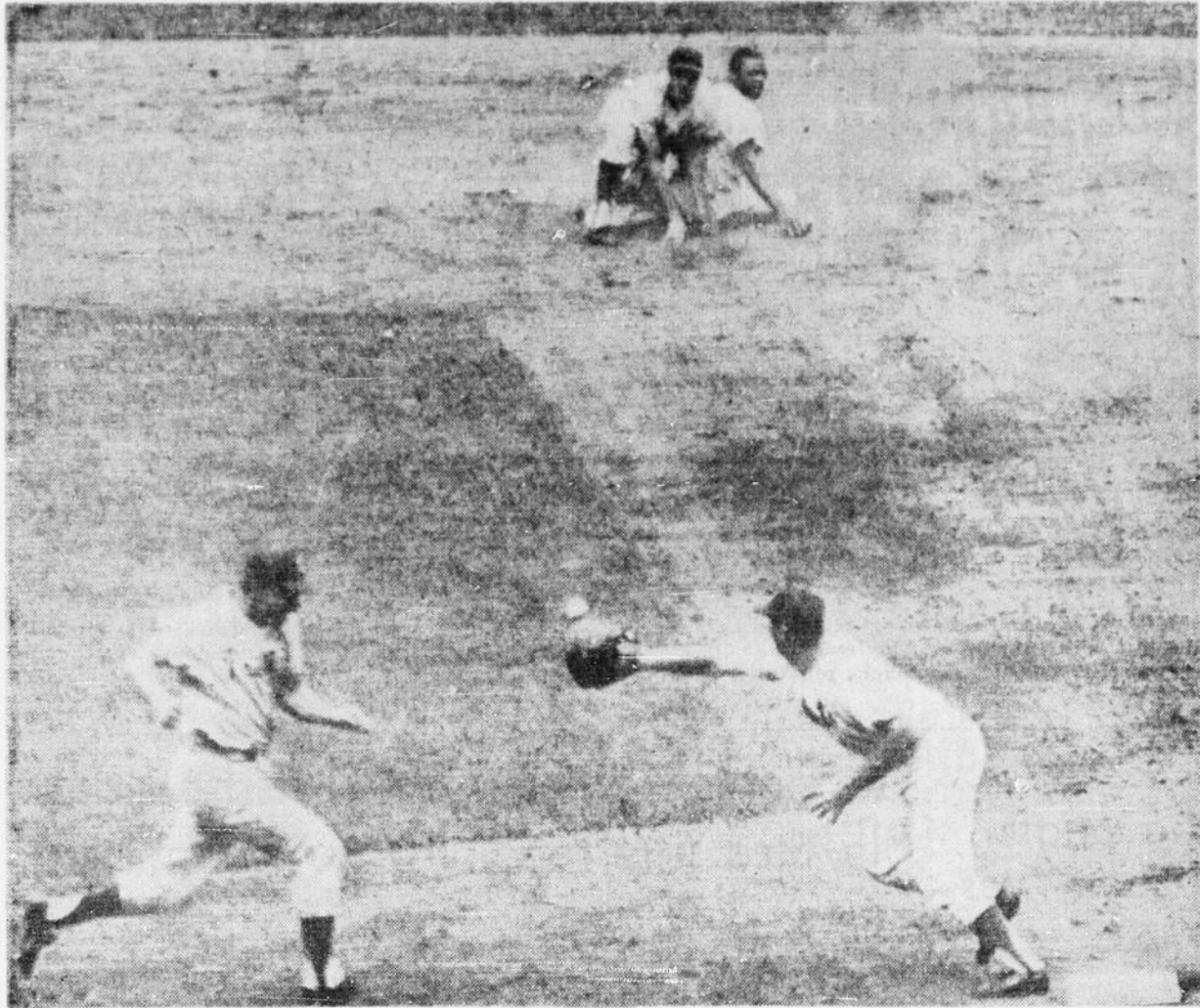
Bardou & Fils Ltée
1040, ave Cartier 525-8135
4812, rue Couillard 522-7094

ENFIN!
UNE MOUTARDE
dans un contenant **INCASSABLE**

PRATIQUE · RÉUTILISABLE

france-fine
UNE MOUTARDE
à la saveur fine et délicate — dans un contenant de plastique pratique et attrayant... résistant au froid et à la chaleur... utile pour conserver les aliments au réfrigérateur... idéal pour les pique-niques... commode pour les breuvages chauds ou les jus de fruits, ou comme tasse pour bébé.

VACHON MOUTARDE **france-fine**



LE JOUEUR DE CHAMP GAUCHE TED SAVA-GE des Phillies de Philadelphie est victime d'un retrait forcé au deuxième but, mais son coéquipier Roy Sievers est sauf au premier but alors qu'un mauvais lancer fait échouer un double-jeu pour

les Mets dans la quatrième manche de la joute d'hier au Polo Grounds de New York. Le premier-but Marv Throneberry des Mets doit s'éloigner du coussin pour attraper le mauvais lancer du deuxième-but Rod Kanehl.

(Téléphoto — PA)

Ken Hubbs égale un record

Mais les Cubs perdent contre les Giants, 9-2

CHICAGO (PA) — Le joueur jouant sa 57e joute sans erreur de deuxième but des Cubs de Chicago Ken Hubbs a égalé hier le record établi par Red Schoendienst du St-Louis en 1950 en

Chicago par le compte de 9 à 2 dans une joute régulière de la ligue Nationale. C'était la cinquième victoire d'affilée des Giants, qui occu-

Combat de championnat entre Rougeau et Kowalski au Colisée

Les amateurs de lutte qui ont été privés de leur sport favori depuis plusieurs semaines, apprendront avec plaisir que lundi soir prochain, ils pourront assister à un grand gala qui sera présenté au Colisée.

Cette nouvelle a été annoncée récemment par le nouveau promoteur Allen Mitchell, aux membres de la Galerie Sportive.

Mitchell, ayant entendu parler que des villes comme Montréal, Toronto et autres désiraient présenter le fameux combat-revanche pour le championnat mondial entre Johnny Rougeau et Wladek Kowalski, s'est rendu dans la métropole afin de conclure les arrangements pour que cette bataille qui fait parler d'elle partout, soit disputée à Québec.

Agenda

BALLE-MOÛLE
Ligue Commercial: 8 15 p.m.
Anglo vs Postes: 8 45 p.m.
Ligue St-Pascal-St-Pie X: 7 00 p.m.
Ligue St-Rodrigue: 8 45 p.m.
Ligue St-Joseph: 8 00 p.m.
Ligue St-Jacques: 8 00 p.m.
Ligue St-Jean: 8 00 p.m.

BASIBALL
Ligue Optimal: 8 00 p.m.
Ligue St-Jacques: 8 00 p.m.
Ligue St-Jean: 8 00 p.m.

COURSES SOUS HARNAIS
Piste de l'Esplanade: 8 00 p.m.

GOLF
Club Lorette: Tournoi et fête d'été.
Club de l'Orléans: Tournoi des membres du club Jacques-Cartier.

TENNIS
Club St-Mathias: Reprise des matches interrompus hier, au tournoi ouvert Québec-district.

Ayant fui Cuba, le jeune lanceur Manuel Gasmuri signe un contrat avec Cleveland

CLEVELAND (PA) Un lanceur cubain de 17 ans, qui a fui son pays dans un bateau de 16 pieds, a signé un contrat avec les Indiens de Cleveland, hier.

Manuel Enrique Hernandez Gasmuri, un gaucher, lancera pour les Indiens avant d'être envoyé à une filiale.

Gasmuri est arrivé de Miami en compagnie de l'entraîneur des Indiens, Julio de Arcos,

qui l'a vu à l'œuvre à Cuba, et l'a invité aux États-Unis.

Raul Castro a décrit récemment Gasmuri comme étant le meilleur lanceur cubain. Le gouvernement castriste lui versait 167 pesos par mois pour lancer pour une équipe amateur de baseball. Le peso cubain vaut le dollar américain.

Gasmuri a quitté Cuba en bateau, en fin de semaine dernière, en compagnie de quatre autres personnes.

Les Cubains ont le mal de dents! Ils causent du chahut aux Jeux des Caraïbes

KINGSTON, Jamaïque — Le contingent de Cuba aux Jeux des Caraïbes, qui est arrivé ici avec des instructions de Fidel Castro de "donner une leçon de socialisme" à un autre échec hier quand il fut mêlé à une émeute alors que son équipe de baseball perdait 4-3 contre Porto Rico.

Cinq membres de la délégation ont déserté depuis leur arrivée ici.

C'était la première fois qu'un genre de "guerre froide" envahissait ces Jeux de l'Amérique Centrale. Et c'était la première fois qu'une délégation était arrivée avec des instructions politiques données par son premier ministre en personne.

La bagarre générale, à la partie de baseball, éclata quand la pluie interrompit la joute après la sixième manche alors que les Porto-Ricains étaient en avant par 4-0.

La joute avait commencé

une heure plus tôt qu'il avait été annoncé et il y avait à peu près 100 membres du groupe de Cubains dans les estrades quand la partie commença. Les partisans de Porto-Rico arrivèrent au parc un peu plus tard et manifestèrent leur joie alors que leur équipe s'assura une avance de 4-0.

Les partisans de l'équipe cubaine hurlèrent bruyamment et les esprits commencèrent à s'échauffer. Quand une pluie torrentielle interrompit la rencontre, les amateurs s'empressèrent de se mettre à l'abri sous les estrades. C'est là que la bataille commença.

Les exilés de Cuba combattirent aux côtés des Porto-Ricains pendant que les Cubains de Castro criaient toutes sortes d'insultes comme "à bas les traîtres" et "tuons les vermines". La police réussit à rétablir l'ordre.

Les Cubains continuèrent leurs insultes quand le jeu recommença. Les joueurs de Porto-Rico devinrent nerveux et commirent quelques erreurs qui permirent à Cuba de compter trois points.

Les cinq déserteurs qui ont demandé asile politique, et des passeports pour les États-Unis, lundi soir, ont dit que Castro avait supplié les Cubains, avant leur départ pour Kingston, de remporter la première place et ainsi démontrer que le socialisme était supérieur à la démocratie qui règne dans les autres pays qui prennent part aux concours.

Selon l'entraîneur, Julio Céspedes, un des cinq à déserté l'équipe, Castro a dit: "Vous n'allez pas en Jamaïque pour combattre juste pour Cuba. Vous n'allez pas là juste pour des médailles. Vous allez y représenter le Socialisme pour le monde entier."

En expliquant sa désertion, Céspedes a déclaré: "Nous ne pouvions représenter un système qui a amené la ruine à notre pays".

Dans les compétitions sportives, Cuba a figuré avec peu de succès jusqu'ici.

Au début, les habitants de la Jamaïque étaient indifférents aux aspects politiques des Jeux. Mais la manifestation d'hier dans les estrades a provoqué un certain malaise parmi la population.

Céspedes avait dit lundi soir que le contingent de 250 membres comprend 20 membres de la Police Secrète qui sont responsables de la surveillance des athlètes. On a rapporté que les policiers avaient installé un poste émetteur de radio portatif dans le Collège de Jamaïque, où ils demeurent, et qu'ils communiquaient directement avec La Havane.

Les Indiens au stade, demain

Les Indiens de Québec entameront les séries éliminatoires de la Ligue Provinciale de baseball au stade municipal demain soir à 8.30 heures, alors qu'ils affronteront les Mineurs de Thetford dans la première partie de la série semi-finale "B" 4 de 7. De leur côté, les Royaux de Trois-Rivières, champions de la saison régulière, disputeront la première partie de la série "B", dimanche après-midi à Plessisville.

Les dates des séries éliminatoires de la ligue ont été annoncées hier soir à l'issue d'une assemblée spéciale tenue au stade municipal, à laquelle assistaient les représentants des quatre clubs du circuit.

Voici les dates de la série Québec-Thetford: 16 août, à Québec; 19, en soirée à Thetford; 21, à Québec; 23, à Thetford; 25, en soirée, à Québec; 28, à Thetford; 30, à Québec.

Les Phillies gagnent 3-1 en 15 manches à New York

New York (PA) — Les Phillies de Philadelphie ont remporté une victoire de 3 à 1 sur les Mets de New York, après 15 manches, hier.

Ils ont ainsi privé le lanceur Al Jackson d'une victoire après que celui-ci eut accordé seulement quatre coups sûrs au cours des 14 premières manches.

Un coup de deux buts de Mel Roush alors que les sentiers étaient remplis a donné la victoire aux Phillies à la 15e.

Jackson a presque égalé le record de Billy Pierce des White Sox de Chicago qui avait lancé 16 manches en 1959 et Jerry Walker, du Baltimore, qui avait réussi le même exploit, la même année.

PHILADELPHIE (N) AB P CS PP

Callahan, cf.	4	0	0	0
Savage, 3b.	3	0	0	0
Rivera, 1b.	3	0	0	0
Torre, 1b.	3	0	0	0
Penner, 3b.	3	0	0	0
Baldschun, lanc.	1	0	0	0
Odds, rec.	1	0	0	0
Amaro, ac.	1	0	0	0
D-Berrier, cf.	1	0	0	0
Smith, lanc.	1	0	0	0
Jackson, lanc.	1	0	0	0
White, 3b.	1	0	0	0
TOTAUX	30	3	0	0

Valleyfield gagne sa série

MONTREAL (PC) — Une équipe de Valleyfield a remporté les honneurs du tournoi provincial du baseball mineur en défaisant l'équipe du Kiwanis de Montréal-Est par le compte de 5-4 hier soir.

L'équipe de Valleyfield joua jeudi soir à Dundas, en Ontario, contre les champions de l'Ontario, qui ne sont pas encore connus, afin de déterminer l'équipe qui représentera l'Est du pays au tournoi mondial de Williamsport, en Pennsylvanie.

Les courses ont été remises à ce soir

Il n'y a pas eu de courses à la piste du Parc de l'Exposition, hier soir, par suite de l'état détrempé et plutôt dangereux de la piste.

Le gérant du Club de Courses, Jacques-Cartier, Henri Bertrand, a annoncé que le même programme sera repris ce soir, à l'occasion de la Soirée des Dames. Le programme qui avait été préparé pour ce soir sera reporté à demain.

Jackson a été débuté de sa 15e défaite en 21 joutes.

Le lanceur gagnant Jack Baldschun en était à sa septième victoire, contre sept défaites.

NEW YORK (A) AB P CS PP

Arbuzo, ad-cc.	4	0	0	0
Mantilla, 3b.	4	0	0	0
Tracy, 2b.	4	0	0	0
Neal, ac.	4	0	0	0
Thomson, cf.	4	0	0	0
C-Christopfer, cf.	4	0	0	0
Throneberry, 1b.	4	0	0	0
Hickman, cf.	4	0	0	0
A-Woodling, od.	4	0	0	0
Miller, 3b.	4	0	0	0
Castellano, od.	4	0	0	0
Coleman, rec.	4	0	0	0
Pignatano, rec.	4	0	0	0
Kanehl, 2b.	4	0	0	0
Jackson, lanc.	4	0	0	0
TOTAUX	44	1	0	0

PHILADELPHIE (N) AB P CS PP

Callahan, cf.	4	0	0	0
Savage, 3b.	3	0	0	0
Rivera, 1b.	3	0	0	0
Torre, 1b.	3	0	0	0
Penner, 3b.	3	0	0	0
Baldschun, lanc.	1	0	0	0
Odds, rec.	1	0	0	0
Amaro, ac.	1	0	0	0
D-Berrier, cf.	1	0	0	0
Smith, lanc.	1	0	0	0
Jackson, lanc.	1	0	0	0
White, 3b.	1	0	0	0
TOTAUX	30	3	0	0

NEW YORK (A) AB P CS PP

Arbuzo, ad-cc.	4	0	0	0
Mantilla, 3b.	4	0	0	0
Tracy, 2b.	4	0	0	0
Neal, ac.	4	0	0	0
Thomson, cf.	4	0	0	0
C-Christopfer, cf.	4	0	0	0
Throneberry, 1b.	4	0	0	0
Hickman, cf.	4	0	0	0
A-Woodling, od.	4	0	0	0
Miller, 3b.	4	0	0	0
Castellano, od.	4	0	0	0
Coleman, rec.	4	0	0	0
Pignatano, rec.	4	0	0	0
Kanehl, 2b.	4	0	0	0
Jackson, lanc.	4	0	0	0
TOTAUX	44	1	0	0

PHILADELPHIE 000 010 000 000 000-3

NEW YORK 001 000 000 000 000-1

Erreur: Smith, Throneberry. Retraités-assistés: Philadelphie 45-19, New York 45-28. Double-jeu: Amaro, Taylor et Sievers. Ouds et Taylor, Odds et Amaro; Taylor, Amaro et Sievers; Amaro et Torre. Laissez sur les buts: Philadelphie 9, New York 14. Arbres sacrifiés: Seal, Bull, vole; Arbres sacrifiés: Green, Neal, Jackson; Throneberry.

M. CS P PM BB RB

Green	10	3	1	1	5
Smith	1	0	0	0	0
G. 7-11	4	1	0	0	3
Jackson	1	0	0	0	0
(P. 5-15)	15	6	3	2	5

Frappé par le lanceur: par Jackson (2); Arbre: Crawford, Harvey, Barick; Vargo. Durée: 4:30. Assistance: 8,351.

Les Sabourinades SPORTIVES avec roland sabourin

L'HOMME DU FOOTBALL: SANDY STEPHENS

La saison de football majeur au Canada est en marche depuis une semaine, et l'homme de l'heure est nul autre que Sandy Stephens, le nouveau joueur de quart-arrière des Alouettes de Montréal. Ce joueur-recrue a connu des débuts si sensationnels contre les Argonautes de Toronto, vendredi dernier, que l'on commence à croire dans plusieurs milieux que certains confrères montréalais auront à ravaler des paroles et des écrits bien avant que la saison soit très avancée.

En dépit de la belle tenue de Stephens, au cours des parties d'exhibition, certains commentateurs bien connus dans la métropole ont continué leur campagne de dénigrement contre les Alouettes. Pour eux, les Alouettes n'ont pu le droit d'exister ou d'avoir un semblant d'équipe depuis que le club a laissé partir le populaire Sam Etcheberry. Cependant, l'impression est que Stephens semble devoir être l'homme qui fera oublier celui qui demeura l'idole des amateurs de football du Québec en dépit du peu de succès de son équipe.

La direction des Alouettes a payé chèrement le départ d'Etcheberry et Hal Patterson. Les assistances ont baissé au point que le club a encaissé un déficit de près de \$100,000, l'an dernier. Les Alouettes termineront au dernier rang dans le "Big Four", mais n'en affichent pas moins le meilleur record défensif de tous les clubs de la Ligue Canadienne. Plusieurs experts furent d'avis que Montréal aurait pu avoir un club champion avec un solide joueur de quart-arrière.

Stephens semble avoir réglé ce problème pour l'instructeur Perry Moss, un homme connu et sévèrement critiqué depuis son arrivée à Montréal.

DE BONS CONNAISSEURS L'APPROUVENT

Naturellement, une partie ne fait pas une saison. Il est encore possible que Stephens devienne un grand décevant, surtout si sa défensive s'écroule devant lui, mais de véritables connaisseurs lui ont accordé leur approbation. La plupart d'entre eux disent qu'il deviendra une grande vedette.

Tex Coulier, un ancien joueur de ligne des Alouettes et un homme qui n'a pas été tendre pour le club depuis qu'il est devenu journaliste à temps partiel, a donné son vote de confiance à Sandy après son rendement à Toronto. Coulier a même écrit que Stephens est probablement un meilleur passeur que l'on pouvait le croire après son record avec la Minnesota. Red Storey, un autre ex-joueur de football qui est devenu chroniqueur, ne tarit pas d'éloges envers l'athlète noir. Nous pouvons considérer ces deux hommes comme de bons connaisseurs de football.

(Suite à la page 11, 1ère col.)

GUINNESS

POUR UN PLAISIR GARANTI

La seule bière brassée dans la Ville de Québec



LES REGATES ANNUELLES DU LAC ST-AUGUSTIN ont remporté un autre franc succès, dimanche. Lisette Filteau, photo de gauche, fut



la gagnante chez les filles de 15 ans et plus dans la course d'un aviron, tandis que l'épreuve quatre avirons pour filles, 15 ans et plus, alla à l'équipe



composée de Claire Laforce, Rolande Lefavre, Danielle Poitras et Diane Ampleman, dans la photo de droite. Parmi les officiels, photo du centre,

on remarquait Adrien Bédard, directeur; Maurice Fecteau, ex-commandore; Jean-Pierre Verret, commandore; Paul Masson, trésorier; et Marcel Fiser, vice-commandore.

Dans un combat, pieds nus

Brian London triomphe de Howard King par knockout sous une pluie diluvienne

Blackpool, Angleterre (UPI) — Se battant sous une pluie torrentielle, Brian London, ancien champion poids lourd de Grande-Bretagne et de l'Empire britannique, a mis hors de combat hier son rival Howard King de Reno, Nevada, à la sixième ronde de leur bataille qui devait en durer 10.

Le knockout est survenu à 2:17 minutes de la sixième ses-

sion, au milieu d'un orage, au stade Stanley Park. London, rapide cogneur de Blackpool, a été beaucoup plus impressionnant hier, en dépit de la pluie, qu'il ne l'avait été le 1er mai 1959, alors qu'il avait essayé d'emporter le titre mondial à Floyd Patterson dans un combat à Indianapolis, Indiana; mais il avait été mis hors de combat à la 11ème ronde.

London et King se battant pieds nus sur le tapis rendu glissant par la pluie, se sont disputé le match devant une foule diminuée de 12.000 amateurs qui étaient demeurés dans le stade, bien que plusieurs spectateurs près de l'arène avaient quitté leurs sièges.

London envoya l'Américain au plancher à cinq reprises dans les 5ème et 6ème rondes.

King a pris des coups de quatre, six et trois à la suite des attaques sauvages de London à la cinquième session. A la sixième, un crochet de gauche au menton fit s'écrouler Howard pour un compte de six; ensuite un autre crochet de gauche au même endroit le retourna au plancher détrempé pour une mise hors de combat.

C'est probablement la première fois dans l'histoire de la boxe poids lourd en Grande-Bretagne, que deux adversaires se livrent un combat pieds nus.

Avant le premier son du

Le droitier Camilo Pascual des Twins est handicapé par un malaise au coude

MINNEAPOLIS - ST-PAUL, (UPI) — Le lanceur droitier Camilo Pascual des Twins du Minnesota a été retiré du club hier à cause d'un malaise persistant au coude.

Pascual, qui s'est avéré jusqu'ici le meilleur lanceur des Twins avec un record de 15-3, devait être le lanceur débutant contre les Yankees de New York, hier soir.

Le gérant Mele a remplacé Pascual par le gaucher Bill Pleis et a annoncé que Jim Kaat lancera ce soir et Dick Stigman demain.

Pascual devait être le lanceur débutant dans la deuxième joute d'étoiles à Chicago le 30 juillet dernier, mais il n'a pas lancé à cause de ce malaise au coude. Il s'était rendu à Washington pour voir un médecin qui l'avait déjà

soigné auparavant et son bras semblait complètement retabli. Le spécialiste de la balle courbe, qui est en voie de connaître sa meilleure saison dans les ligues majeures, a commencé deux parties depuis qu'il a subi cette blessure. Il a perdu contre les Yankees et les Angels de Los Angeles.

Mele a laissé entendre qu'il est possible que Pascual sera prêt à prendre son prochain tour.

Brillante performance des Australiens à Moscou

MOSCOU, (UPI) — L'équipe 6-0 et Mikhail Mozer, 7-5, 3-6, australienne de tennis est arrivée hier à Moscou et a aussitôt fait preuve de sa supériorité en remportant neuf des dix matches aux championnats nationaux de tennis de Russie.

Une foule de 3.000 personnes au stade des sports Luchniki a vu les Australiens remporter des victoires décisives. Parce que l'équipe australienne est arrivée en retard, Owen Davidson et John Newcombe ont dû jouer deux matches contre des adversaires soviétiques. Lesley Turner a conduit son équipe à la victoire dans les simples féminins alors que les Australiens ont vaincu deux adversaires soviétiques et un de Pologne. Mlle Turner a éliminé Abzhantzava de Russie, 6-3, 6-3. Tim Clayton d'Australie a subi la seule défaite de son équipe en perdant 6-3, 6-3, 6-3, aux mains de B. Manevsky de Pologne.

Gala aquatique à Saint-Yves

Le grand gala aquatique des parcs et terrains de jeux de Ste-Foy aura lieu demain soir à huit heures à la piscine Saint-Yves. Plusieurs attractions sont au programme dont la plus intéressante sera le récit d'une histoire aventureuse des ondins et ondines indiens du nouveau Ste-Foy.

Plusieurs personnages tels que guerriers, chasseurs, Incas et autres seront personnifiés par des membres de différentes équipes des parcs et terrains de jeux de Saint-Yves.

L'équipe junior du Y.W.C.A. sera du nombre ainsi que les équipes U-12 et U-14 de Ste-Foy et plusieurs autres. Il y aura aussi des démonstrations de plongeurs par Nyeole Guimont, instructeur de natation à Saint-Louis de France, ainsi qu'Aphousse Roy, instructeur de natation à Saint-Thomas d'Acadie et examinateur de la Croix-Rouge. Ce gala aquatique, dont la chorégraphie du numéro principal a été préparée par Sandra Marks, membre de la fameuse équipe du Y.W.C.A., sera sûrement très intéressant à voir.

Les lanceurs aujourd'hui

Ligue Nationale
Philadelphie à New York (2) — Bennett (4-8) et Mahaffey (16-10) vs R. L. Miller (0-8) et Hook (7-13).

San Francisco à Chicago — O'Dell (14-10) vs Bull (8-9).
Los Angeles à Pittsburgh (soir) — Drysdale (21-5) vs Friend (12-11).
Milwaukee à Cincinnati (soir) — Curtis (13-4) vs Purkey (17-4).
St-Louis à Houston (soir) — Washburn (10-5) vs Woodeshick (4-13).

Ligue Américaine
Baltimore à Detroit — Roberts (7-5) vs Aguirre (9-5).
New York à Minnesota (soir) — Terry (16-10) vs Kaat (12-10).
Washington à Kansas City (soir) — Stenhouse (10-7) vs Pfister (2-9).
Boston à Los Angeles (soir) — Schwall (16-12) vs Belinsky (8-6).
Chicago à Cleveland (2, soir) — Pizarro (11-12) et Fisher (4-4) vs Ramos (5-9) et McDowell (2-5).

Le Centre St-François d'Assise gagne le titre intermédiaire au badminton

Le Centre paroissial St-François d'Assise a remporté le championnat de la saison régulière de la ligue mixte de badminton Mascotte, section intermédiaire, en remportant la victoire 5-0 aux dépens du Canadian Roscoe Rock Drill pour ainsi devancer la Plage St-Laurent par un point seulement.

De son côté, la Plage St-Laurent gagna 4 à 1 contre le Lac-St-Charles. St-François termine la saison avec huit gains et une défaite. Les champions ont toujours été en première position depuis le début des hostilités.

Dans la grande victoire finale, Hélène Breton, Hélène Thivierge, R. Boucher, R. Morissette, J. Thivierge et le sympathique capitaine, Jacques Paquet se mirent en évidence Au Lac St-Charles, les joueurs de l'endroit firent une belle lutte devant les Langlois-Dion, Bussières, Boucher, Demers, Bouchard et S. Dorval. Les deux meilleurs perdants furent Jacques et Michel Gagnon.

Le Lac-St-Augustin et le Patro Laval, qui étaient sur un pied d'égalité au troisième rang, ont pu régler leur compte en se faisant face. Et à nouveau, le Lac-St-Augustin causa du trouble à ses adversaires en triomphant par 4 à 1 pour terminer au troisième rang. Jacques Doré, Guy Robitaille et Blaise Savard dominèrent le jeu pour le Lac. Val-St-Michel, qui est le sixième club à se classer pour les séries éliminatoires, a blanchi les Braves, 5 à 0. L. Letourneau, C. Girard, M. Durand, A. Tremblay et Paul Methot se signalèrent. Les Indiens gagnèrent par défaut contre la pharmacie Paul Pouliot.

Les séries éliminatoires commen-

ceront dès cette semaine avec deux rencontres de la ronde quart de finale, le Lac-St-Augustin recevant la visite du Val-St-Michel et le Centre St-François d'Assise et le Patro Laval se mesureront dans une semi-finale. La grande finale aura lieu lundi le 27 août sur un terrain neutre.

Chez les seniors, la dernière partie de la saison devait se disputer hier soir entre la Salle Paroissiale de Limoilou et Val-St-Michel. Cette partie n'avait aucune importance pour le classement.

Dans les éliminatoires qui débuteront lundi soir, Charlesbourg-Michel se rendra à Val-St-Michel; mercredi, l'Imprimerie P.-H. Laprise fera face à la formidable équipe et championne de la saison régulière, la Salle Limoilou.

Voici le classement final de la section intermédiaire:

	PG	PP	Tot.
St-François d'Assise	38	7	36
Plage St-Laurent	37	8	37
Lac-St-Augustin	31	14	31
Patro Laval	30	15	30
Les Indiens	26	19	26
Val-St-Michel	25	20	25
Lac-St-Charles	18	27	18
Pharmacie Pouliot	9	36	9
Les Braves	7	38	7
C.R.R.D.	5	40	5

Betty Cole en tête avec 77

WINNIPEG (PC) — Betty Stanhope Cole, d'Edmonton, a pris les devants dans le tournoi féminin canadien en conservant une fiche de 77 hier.

Elle s'était classée au second rang dimanche derrière Rae Milligan de Calgary qui a réussi une ronde de 79.

Un total de 100 participantes se livrent la lutte pour l'obtention du titre.

Sue Hilton, de London, Ontario, qui a remporté les honneurs des tournois canadien et junior au club Elmhurst de Winnipeg tire de l'arrière avec une fiche de 89.

Demain, les 32 meilleures joueuses joueront une ronde de 18 trous et une ronde finale de 36 trous samedi.

La championne de l'année dernière, Judy Darling de Hudson Heights au Québec ne peut participer au tournoi cette année.

Gain difficile pour McKinley

NEWPORT, Rhode-Island (UPI) — Chuck McKinley de St-Ann, Missouri, le meilleur joueur semé, a dû jouer trois sets pour vaincre Cliff Drysdale de l'Afrique du Sud hier, dans la première ronde du 81e tournoi de tennis annuel du vieux club Newport.

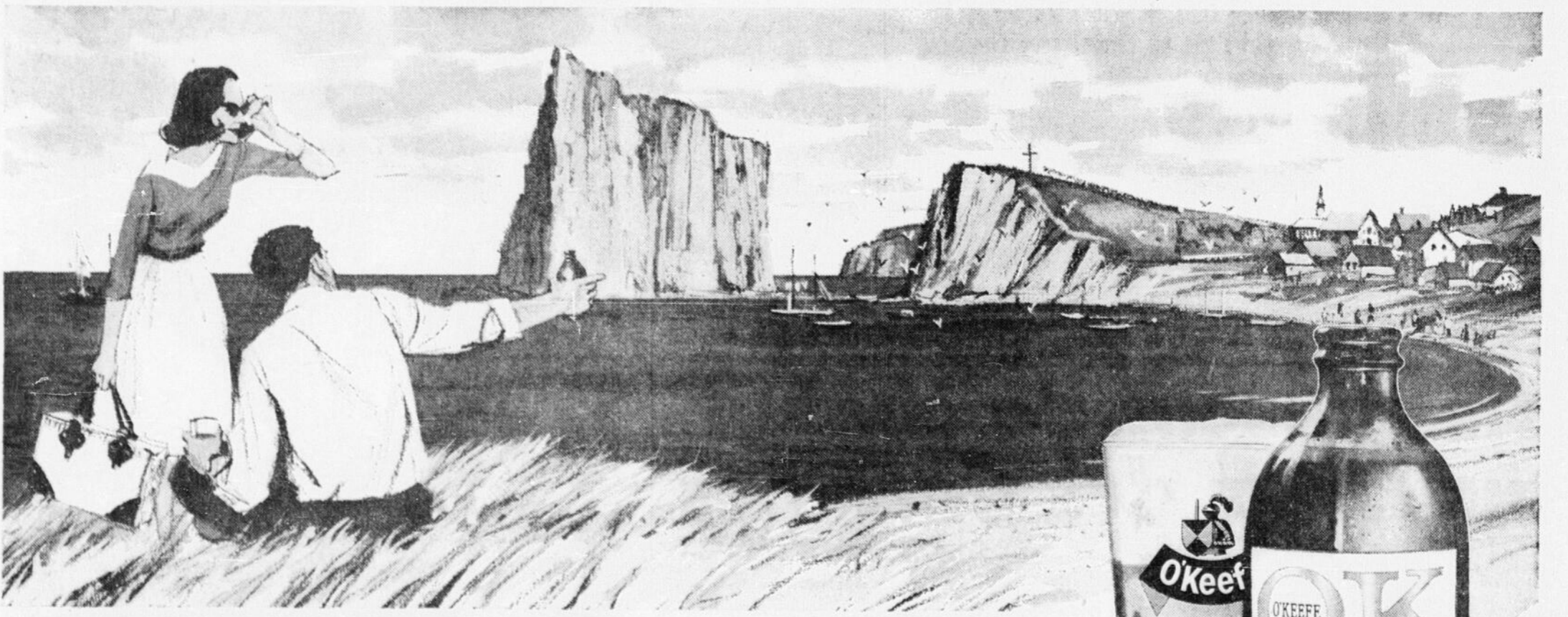
McKinley, le meilleur joueur de l'équipe américaine de la coupe Davis, a défait Drysdale, 4-6, 7-5, 6-1.

Fred Stolle d'Australie, le meilleur joueur étranger semé dans le tournoi, a éliminé Jim Cromwell de Long Beach, Californie, 6-2, 6-2.

Le seul joueur semé qui a subi la défaite hier fut Bill Lenoir de Tucson, Arizona, semé septième dans le tournoi. Il a perdu aux mains du vétéran Crawford Henry d'Atlanta, Georgia, dans la ronde de qualification. Plus tard, Henry a gagné un autre match en battant Roger Weksman de Los Angeles, 6-4, 7-5.

Jimmy Parker, qui avait causé un surprise lundi en battant le meilleur semé Whitney Reed, a perdu hier aux mains de Gene Scott de St James, New York, 6-3, 6-2.

Mike Sangster d'Angleterre, semé deuxième chez les joueurs étrangers, a défait Herb Fitzgibbon de Garden City, New York, dans un match contesté, 6-4, 7-9 et 7-8.

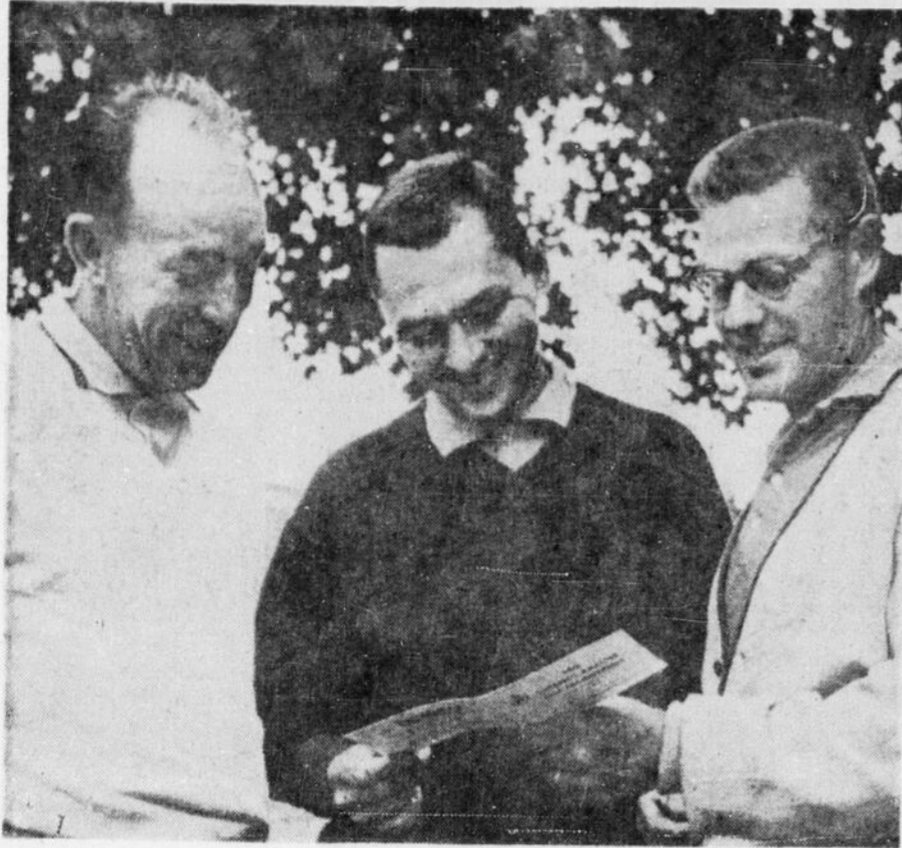


'O QU'Y FAIT BON SE LA COULER DOUCE!

Au pays du Québec, sur les rives de la Gaspésie comme partout ailleurs, de plus en plus de gens se rafraichissent avec O'Keefe, la bière douce. Pourquoi ne pas essayer la bière O'Keefe... brassée avec le houblon sans graines, qui lui assure une douceur naturelle. Adoptez O'Keefe... et vous verrez comme il fait bon se la couler douce.

Buvez O'Keefe... la bière Douce!





Il y aurait désaccord au sein de l'équipe d'Ottawa

Ottawa (PC) — L'Ottawa Journal signale hier dans un article de première page que "l'alignement, la rancœur et la méfiance" se sont installés au sein de l'équipe de football des Rough Riders.

L'article, signé par le rédacteur sportif Eddie MacCabe, affirme que les joueurs et les instructeurs sont en désaccord avec le général George Terlep, en ce qui a trait à des arrangements de paie pour les joueurs bisés.

M. Terlep a affirmé toutefois qu'il n'y avait pas de friction invidieuse dans l'équipe et que l'histoire publiée dans le journal était exagérée.

Le président du club, M. Barry O'Brien, a déclaré que s'il y avait une telle mésentente au sein de son équipe, il en aurait certes entendu parler.

Le Journal souligne que cette situation fait suite à la menace de poursuivre judiciaire intentée par deux joueurs, Dick Desmarais et Bob Beattie, qui tentent d'obtenir plus que les conditions de salaires offertes par le club.

Desmarais s'est brisé une jambe et Beattie s'est déchiré un cartilage du genou, lors de l'entraînement.

Le Journal ajoute que l'instructeur leur avait dit que leur plein salaire leur serait versé en cas de blessures.

Terlep précise que le contrat ne paie que les dépenses médicales jusqu'à huit semaines après l'accident.

Toute l'affaire a été remise entre les mains des avocats.

Baseball

LIÈGE
Ligue Américaine
New York 3, Minnesota 2
Chicago 9, Cleveland 9
Washington 10, Detroit 11
Baltimore 4, Detroit 3
Boston 2, Los Angeles 1

LIÈGE NATIONALE
Philadelphia 1, New York 2
San Francisco 4, Chicago 2
Los Angeles 3, Pittsburgh 2
St. Louis 3, Cincinnati 4
St. Louis 3, Houston 4

LIÈGE INTERNATIONALE
Buffalo 2, Richmond 4
Atlanta 7, Rochester 4
Jacksonville 4, Syracuse 2

LIÈGE AMÉRICAINNE
Rundberg, Best, 111 415 88 127 330
Jimenez, K.C., 111 407 83 127 330
Hollins, Minn., 118 466 70 145 311
Hudson, Wash., 106 366 81 114 311
Robinson, Chic., 112 432 62 134 310
Hudson, Wash., 106 366 81 114 311
Smith, Chic., 103 368 48 112 304
Richardson, N.Y., 114 490 85 146 298
Foster, Minn., 101 430 88 128 298
Snyder, Balt., 103 280 23 83 296

LIÈGE NATIONALE
Maza, Giant, 36
H. Aaron, Braves, 30
Banks, Cubs, 28
Thomas, Mets, 28
Robinson, Reds, 27

LIÈGE AMÉRICAINNE
Cash, Tigers, 31
Killebrew, Twins, 30
Wagner, Angels, 28
Gentile, Orioles, 26
Batts, Reds, 26
Colavito, Tigers, 26

LIÈGE INTERNATIONALE
T. Davis, Dodgers, 118
Maza, Giant, 103
Tombs, Cubs, 102
H. Aaron, Braves, 100
Howard, Dodgers, 83

LIÈGE AMÉRICAINNE
Purkey, Reds, 17 4 810
Drysdale, Dodgers, 21 3 808
Fetter, Giants, 11 2 789
Koufas, Dodgers, 14 3 727
Pace, Pirates, 8 2 727
Sanford, Giants, 16 6 721

LIÈGE AMÉRICAINNE
McBride, Angels, 8 3 721
Moore, Twins, 15 3 721
Donovan, Indians, 15 3 708
Perc, Yankees, 12 5 708
Pascual, Twins, 15 5 682

Résultats du Richelieu

TROT "C" — \$1.000.00
Carlos Hanover, Montréal, N.Y.; Tony De Priore, \$9.50; \$30.410; Shadydale, \$12.00; \$30.410; Count Pige, Montréal; Quessy, 1.00; \$30.410; Argo Dream, Donnacona, Que.; Laurier Bourdon, \$30.410

AMBLE "C" — \$800.00
Mighty Nice, Wheatley, Ont.; Duncan MacTavish, \$4.10; \$30.410; Del Mar Va; St-Jérôme, Que.; Jacques Bouvrette, \$30.410; The Baraceni, Chambly, Que.; Gérard Bourcuis, \$30.410

AMBLE "C" — \$1.000.00
Cagney Hanover, Montréal; Jean Jodoin, \$3.00; \$30.410; Mountain Way, Truro, Ont.; Gérard Hees, \$3.00; \$30.410; Tarpout Lacs, Montréal; Pete Miller, \$3.00; \$30.410

AMBLE "C" — \$1.000.00
Adios Allen, Québec; Denis Laroche, \$12.70; \$30.410; Derr Hardy, Louiseville, Que.; Claude Bergeron, \$3.00; \$30.410; Gallant Adios, Longueuil; Jean Jodoin, \$3.00; \$30.410

AMBLE "C" — \$1.000.00
Ruth Dudley, Sherbrooke; Que. Florent Brochu, \$20.10; \$30.410; Hold Ramber, Châteauguay, Que.; Tom Horton, \$1.00; \$30.410; Bullets, Montréal; Charlie Moreau, \$3.00; \$30.410

AMBLE "C" — \$1.000.00
Freuchman, Montréal; Claude Pelletier, \$5.70; \$30.410; Succes Knight, Montréal; Denis Laroche, \$1.00; \$30.410; Dupont, Mat. Robit, Trois-Rivières, Que.; Paul Hébert, \$3.00; \$30.410

AMBLE "C" — \$1.000.00
Chubby Joe, Montréal; Norman Bardier, \$12.70; \$30.410; M. V. Félix de Valois, Que.; Real Costa, \$3.70; \$30.410; St-Augustin, Que.; Keith Waples, \$3.00; \$30.410

AMBLE "C" — \$1.000.00
Ont. aussi couru: Senator Eric, The Mirage, Jerry Canuck, Dudley Cousineau, Dom Dhu.

Meneurs dans les majeures

MEILLEURS FRAPPEURS (775 apparitions au bâton)
LIÈGE NATIONALE
T. Davis, L.A., 117 476 87 104 243
Tombs, Cin., 118 443 89 102 243
Munoz, Minn., 118 391 82 103 243
H. Aaron, Minn., 117 449 83 101 238
Hudson, Wash., 106 366 81 114 311
F. Alou, S.F., 109 403 71 122 330
Altman, Chic., 111 412 60 134 328
Skinner, Pitts., 108 387 66 124 304
Cepeda, S.F., 116 450 77 143 313
Davenport, S.F., 111 398 70 124 314

Autres joutes du baseball

LIÈGE AMÉRICAINNE
Première joute
Baltimore 100 000 000-10 14 2
Detroit 140 000 000-13 12 3
Pittsburgh 140 000 000-13 12 3
Wilhelm 7, LaRocq 5, Stock 6, Hoelt 6
Poylack 1, Nischwitz 3, Jones 7, Fox 8
et Roark, Brown 8
Gagnant: Jones (1-3), Perdant: Hoelt (4-6)
Circuit: Adair (6-1), Kalline (11-6)

LIÈGE AMÉRICAINNE
Deuxième joute
Baltimore 601 001 002-4 9 0
Detroit 100 000 000-1 4 0
H. Brown, Hall 7 et Triandou, Lau 7
Ripard, Burns 9 et R. Brown
Gagnant: Regan (7-8), Perdant: H. Brown (3-4)
Circuit: Chas. (12-2), Snyder (9-1), Kalline (18-2), Adair (1-1)

LIÈGE AMÉRICAINNE
Troisième joute
New York 100 000 000-3 8 1
Minnesota 100 000 000-3 8 1
Ford (12-3) et Howard, Plets, Maranda 7 et Batty
Perdant: Plets (2-2)
Circuit: Power (12-1), Tresh (14-1), Allison (17-1)

LIÈGE AMÉRICAINNE
Première joute
Boston 600 000 000-3 7 2
Los Angeles 100 000 000-1 4 0
"Mombouquette, Radatz et Pagliarini, Chance, Ohtani 9 et Rogers
Gagnant: Radatz (4-1), Perdant: Chance (10-7)
Circuit: Clinton (11-1)

LIÈGE AMÉRICAINNE
Deuxième joute
Washington 400 000 000-3 4 0
Kansas City 100 000 000-6 11 0
Cheney, Burnside 7, Kulyria 9 et Reiser
Gagnant: Wyatt (5-5), Perdant: Burnside (3-10)
Circuit: Lock (7-1), Siebern (16-1)

LIÈGE AMÉRICAINNE
Troisième joute
Los Angeles 601 000 000-1 9 0
Pittsburgh 101 000 000-2 9 0
Podres (9-9) et Roseboro, McBean (15-4)
Circuit: Podres (1-1)

Les Sprague est nouveau champion

HALIFAX (PC) — Les Sprague a décroché le titre mi-moyen junior canadien vacant hier soir en knock-out Tyrone Gardiner à la huitième ronde dans un rube combat entre les deux boxeurs de Nouvelle-Écosse.

Sprague, le dur coqneur aux cheveux blonds d'Amherst, a envoyé Gardiner par de bon au plancher après l'avoir fouffroyé dans les cables. L'arbitre Carmen Basilio, ancien champion mondial mi-moyen et poids moyen, a arrêté le combat après 2:09 minutes à la huitième ronde.

LIÈGE AMÉRICAINNE
Lunch d'affaires à partir de \$1.15

LIÈGE AMÉRICAINNE
Suggestion de la semaine
Escalopes de veau
Cordon Rieu
à partir de \$1.15
Filet mignon
cognac

LIÈGE AMÉRICAINNE
Lunch d'affaires à partir de \$1.15

LIÈGE AMÉRICAINNE
Suggestion de la semaine
Escalopes de veau
Cordon Rieu
à partir de \$1.15
Filet mignon
cognac

LIÈGE AMÉRICAINNE
Lunch d'affaires à partir de \$1.15

PLUSIEURS GOLFEURS ONT BIEN JOUÉ malgré la température humide et froide hier au club de golf Sunningdale, où se déroule le championnat amateur ouvert canadien. Au centre, Arthur Hudnutt d'Élyria,

Oho, qui a joué 30 pour les neuf premiers trous, montre sa carte de pointage à Ken Doig de Seaforth à gauche, et Grant Shirk de Kitchener à droite.

(Téléphoto — PC)

Golf amateur

Ontario gagne la coupe Willingdon

Par W. R. WHEATLEY
LONDON, Ont. (PC) — Les quatre golfeurs de l'équipe de l'Ontario ont réussi à vaincre les représentants des autres provinces et ont remporté les honneurs du tournoi interprovincial de golf, se voyant remettre le trophée Willingdon pour la 16e fois en 30 ans.

Au cours de ces deux jours, sur un parcours de 36 trous, l'Ontario a conservé une fiche de 576, devant l'Alberta par 13 coups.

La Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse ont terminé sur un pied d'égalité en cinquième position avec une fiche de 605. Québec suit avec 617 et l'équipe composée de représentants du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard ont conservé une fiche de 630 en dernière place.

Entre temps, les rondes d'éligibilité se poursuivirent en vue du tournoi amateur canadien qui s'ouvre demain.

Des 170 golfeurs inscrits à ce tournoi, seulement 64 seront appelés à y participer. Le tournoi sera disputé sur le parcours Sunningdale, de London, Ont.

Voici le classement des équipes: Ontario 576, Alberta 589, Manitoba 590, Colombie britannique 594, Saskatchewan 605, Nouvelle-Écosse 605, Québec 617 et Nouveau-Brunswick-Île du Prince-Édouard 630.

Pour la province de Québec, Claude Dufour de Beloeil a conservé une fiche de 156, Ed MacLaine, de Montréal, 155, Brian McGaugan, de Montréal, 157 et Brian Powell, de Montréal, 149.

L'an dernier, le trophée était allé aux représentants de la Colombie britannique.

COUPE WILLINGDON

Table listing golfers and their scores for the Willingdon Cup. Columns include name, province, and score.

EN DISCUTANT DE CHOSES ET AUTRES...

Une douzaine de nouveaux chevaux arriveront à la piste locale, cette semaine, et ces additions permettront au secrétaire Guy Cloutier de travailler plus librement...

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à M. Jules Gingras, président du Club des Propriétaires de Chevaux de Courses du Québec, qui se remet d'une fracture à la cheville à la suite d'un accident à sa résidence d'été...

Quand dit que le tennis est un sport mort dans la région? ... Quand vous voyez pas moins de 124 joueurs inscrits dans un tournoi-invitation comme celui du club St-Martyrs, c'est là plus belle preuve que ce sport est encore bien vivant chez nous...

Quand Floyd Curry est venu à Québec, récemment, il était accompagné de Sammy Pollock, directeur du système de clubs fermés de Canadiens de Montréal...

Quand Floyd Curry est venu à Québec, récemment, il était accompagné de Sammy Pollock, directeur du système de clubs fermés de Canadiens de Montréal...

Quand Floyd Curry est venu à Québec, récemment, il était accompagné de Sammy Pollock, directeur du système de clubs fermés de Canadiens de Montréal...

Althea Gibson se lance dans le golf

New York (UPI). Althea Gibson, qui a déjà gagné le championnat mondial des simples féminins au tennis, tentera maintenant sa chance dans le golf.

Mlle Gibson, qui s'est lancée dans le golf après s'être retirée de la compétition internationale de tennis il y a environ quatre ans, s'est inscrite au championnat amateur féminin de l'Association de golf des États-Unis qui aura lieu à Rochester, New York, du 27 août au 1er septembre.

Mlle Gibson, âgée de 34 ans, résidente à Englewood, New Jersey, avait gagné le championnat à Wimbledon en 1957 et 1958. Elle en sera à sa première tentative au championnat féminin de golf.

Compétition au tennis junior

OTTAWA (PC) — Les joueurs de tennis de calibre junior du Canada auront à faire face à la plus difficile compétition internationale depuis que le tournoi junior canadien existe.

Le tournoi de neuf jours débutera vendredi sur les courts Rideau à Overbrook près d'Ottawa. On croit que 250 jeunes joueurs s'inscriront au tournoi.

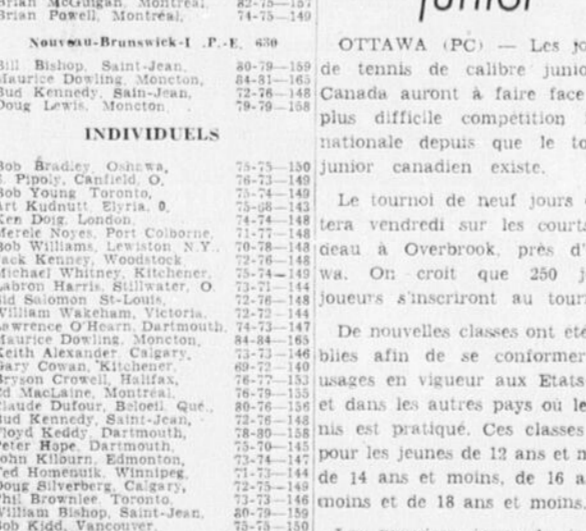
De nouvelles classes ont été établies afin de se conformer aux usages en vigueur aux États-Unis et dans les autres pays où le tennis est pratiqué. Ces classes sont pour les jeunes de 12 ans et moins, de 14 ans et moins, de 16 ans et moins et de 18 ans et moins.

Les premiers jours du tournoi seront réservés aux Canadiens seulement.

L'an dernier, les Canadiens avaient remporté six des 11 championnats en jeu.

Les meilleurs joueurs inscrits cette année sont Mike Belkin de Miami et Masakazu Inoue du Japon, respectivement champions américain et japonais.

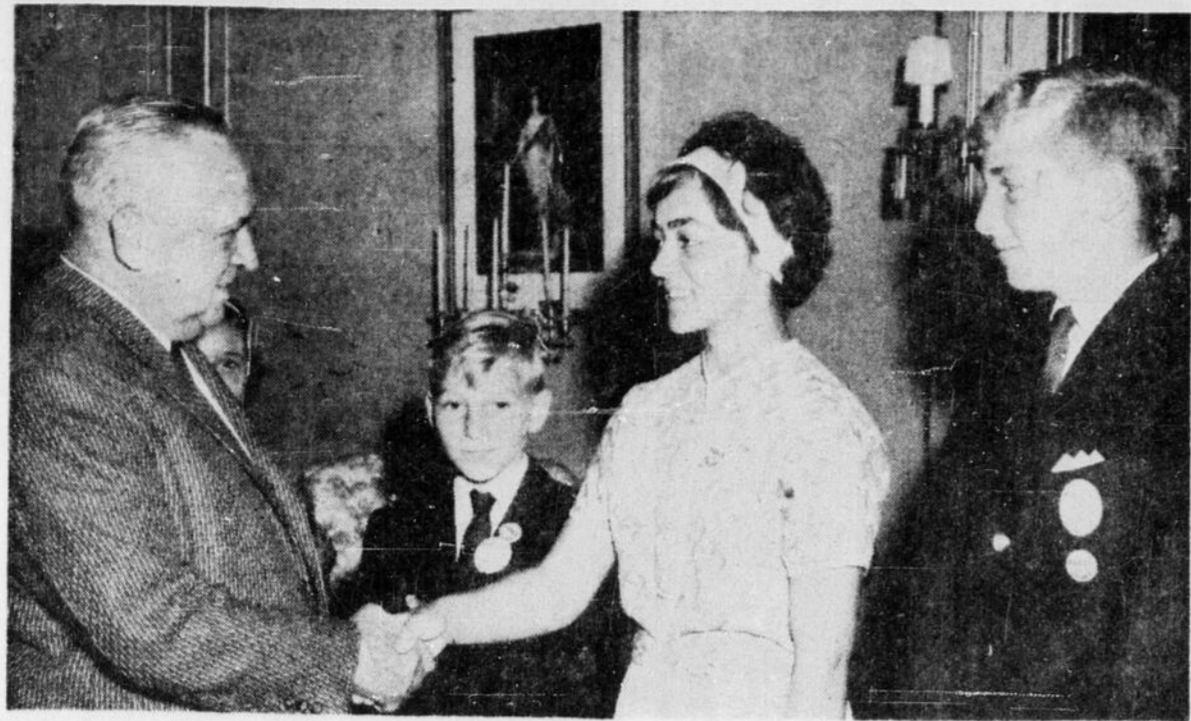
PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE...



PRENEZ UNE KING'S BEER LA PREMIÈRE... LA MEILLEURE... DEPUIS TOUJOURS

Advertisement for 'BING-BO' quilts. Text includes 'Jouez tous au "BING-BO"', 'Carte de participation gratuite', 'Grosses quilts \$200.00 en prix', and 'Petites quilts \$300.00 en prix'.

Large advertisement for King's Beer. Features the slogan 'PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE...' and 'PRENEZ UNE KING'S BEER LA PREMIÈRE... LA MEILLEURE... DEPUIS TOUJOURS'. Includes an illustration of a woman and a bottle of beer.



Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province a créé un précédent en accueillant hier après-midi à Bois de Coulonges les dix maires et mairesses des terrains de jeux de Sillery. L'hon. Paul Comtois a conversé amicalement avec ses

jeunes invités, et leur a fait visiter sa résidence. Le groupe des maires et mairesses était accompagné de M. Philippe Marton, directeur du comité des loisirs de Sillery, et de Mme Marton. On voit M. Comtois causant avec quelques jeunes.

LA MÉTÉO

Table with weather forecasts for various cities including Toronto, Dawson, Vancouver, Victoria, Edmonton, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Fredericton, Saint-Jean, N.-B., Moncton, Halifax, Charlottetown, Sydney, and Saint-Jean, T.-N.

M. Octave Soulard



M. Octave Soulard, employé de La Porte Automobiles, vendeur d'automobiles depuis un quart de

M. Abel Turcotte



M. Abel Turcotte, ex-employé du Pacifique Canadien, employé de feu

DÉCÈS

BOULET — A Québec, le 12 août 1962, à l'âge de 80 ans, est décédé M. J. Boulet, époux de feu dame Angèle Ma...

Un livreur porte secours à 3 enfants

Trois enfants ont eu la vie sauve ou du moins ils s'en sont tirés sans blessures, hier après-midi, grâce à la présence d'un livreur de boulangerie...

Concert en plein air à Charlesbourg

Le Comité de vie paroissiale de St-Jérôme de Charlesbourg reçoit aujourd'hui le chef d'orchestre Edwin Bélanger...



CAROLYN OLSON, de Van Nuys, en Californie, lance un véritable cri de défi alors qu'elle saute d'un avion au cours d'un exercice de parachutage...

MONTRÉAL (PC) — Voici les prévisions de la météo:

Régions de Québec, Cantons de l'Est, St-Maurice, Lac-St-Jean; nuageux au début, devenant ensoleillé plus tard dans la journée...

M. Joseph Morel

M. Joseph Morel, ancien industriel, époux de feu dame Emma Binet et demeurant à 1355 de Lon-

M. Abel Turcotte

M. Abel Turcotte, ex-employé du Pacifique Canadien, employé de feu

M. Joseph Morel

M. Joseph Morel, ancien industriel, époux de feu dame Emma Binet et demeurant à 1355 de Lon-

Advertisement for AVERY HOTEL, featuring the text 'A BOSTON en face du Commerce' and 'HOTEL AVERY'.

Advertisement for REPARATIONS LESSIVEUSE et SECHEUSE automatiques, listing services for washing and drying machines.

Sexagénaire trouvé mort dans sa cabane

Un sexagénaire a été trouvé sans vie, hier soir, dans la cabane où il vivait le long de la voie ferrée du CNR...

Présentation de bovins Guernsey à l'Exposition

Pour la première fois, les bovins Guernsey participeront à la parade des animaux à l'Exposition provinciale.

Mouvement des NAVIRES

EN MONTANT: Escoumins, 122 — 09.30-14 Bahia de Tanamo, 11.15-14 Emmstein...

M. M. Michaud

M. Marcel Michaud, époux de dame Madeleine Casgrain, est décédé le 14 août 1962...

M. R. Cunningham

M. Rodolphe Cunningham, constable de la Cité de Québec, époux de dame Marie Bélanger...

Large advertisement for Sheraton Mont-Royal hotel, offering a 3-day and 2-night stay for \$14.95 per person.

CAMIONS DE 3 TONNES A LOUER

ANNONCE: Vous vous tracassez des FAUSSES DENTS qui glissent ou irritent? Ne vous laissez plus tourmenter par des dentiers branlants...

Quelques vols

Quelques plaintes de vols ont été rapportées à la police municipale, hier. Des individus se sont introduits dans le magasin Maurice Poirier...

Service anniversaire

DESCHEDES — Samedi 18 août à 8 heures en l'église de St-Paul Apôtre sera chanté le service anniversaire de M. Léonard Deschêdes.

Service anniversaire

DESCHEDES — Samedi 18 août à 8 heures en l'église de St-Paul Apôtre sera chanté le service anniversaire de M. Léonard Deschêdes.

Service anniversaire

DESCHEDES — Samedi 18 août à 8 heures en l'église de St-Paul Apôtre sera chanté le service anniversaire de M. Léonard Deschêdes.

Advertisement for MICHAUD & SIMARD INC., featuring a crane and text about mobile cranes and machinery.

Advertisement for CONVOCATIONS, listing various events and meetings.

Advertisement for M. Octave Soulard, listing his services and contact information.

Advertisement for M. Abel Turcotte, listing his services and contact information.

Advertisement for M. Joseph Morel, listing his services and contact information.

Large advertisement for ASSURANCE AUTOMOBILE, featuring a 10% discount and listing various insurance services.

L'enquête sur le vol à St-Patrice

L'identification des accusés est douteuse

Par Jacques Jobin

Des motions de non-lieu présentées par les procureurs en défense ont clos l'enquête préliminaire de quatre individus, trois hommes et une femme, accusés du vol à main armée perpétré le 4 janvier 1962 à St-Patrice de Beauvillage. Le juge Paul Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, devant qui l'enquête préliminaire s'est tenue, a retardé au 21 août prochain la décision qu'il doit rendre dans cette affaire.

Ce vol à la Banque Provinciale, commis par trois bandits armés, le 4 janvier dernier, avait rapporté la somme de \$3,553. Une jeune caissière de 21 ans, Mlle Pauline Turgeon, avait dû céder à deux apaches qui brandissaient des revolvers pendant qu'un troisième faisait le guet à l'entrée de cette banque de St-Patrice de Beauvillage.

Cependant, l'identification des accusés, un homme de Chilodun, un autre de Deschambault et un troisième de Québec, endroit où reside aussi la femme de 30 ans impliquée dans l'affaire, a causé de grands problèmes au procureur de la Couronne, Me Jean Bienvenue. Effectivement, la jeune caissière n'a pu identifier positivement qu'un seul des trois

accusés. Après cette identification le procureur du type en question, Me Lawrence Corribeau lui a demandé si elle était aussi positive que dans une autre identification qu'elle avait faite. Le témoin a répondu affirmativement. Or la seconde personne identifiée par elle est un individu qui n'est pas accusé dans la présente cause. Il n'est que le frère du client de Me René Letarte.

Cette identification difficile et la preuve de circonstances qu'a dû faire la Couronne, a amené le juge Paul Roy à reporter au 21 août prochain la décision qu'il doit rendre. Les deux avocats des accusés ont présenté des motions de non-lieu. Me Letarte appuyant principalement sur le fait que pas une fois, au cours de l'enquête préliminaire, il n'a été fait allusion à son client.

La preuve

Cette preuve de la Couronne a révélé que plusieurs individus, dont deux femmes, avaient été vus, la veille du vol à main armée et le matin même dans un motel de Laurier-Station, à quelque 20 milles de Beauvillage. Des témoins ont alors identifié un des accusés et la jeune femme aussi impliquée dans l'affaire. Ce prévenu conduisait alors

une automobile qui a été vue par d'autres témoins en face de la banque lors du vol. Ce serait l'automobile qui aurait servi aux trois bandits pour prendre la fuite une fois leur forfait accompli.

Cependant la caissière, qui a passé cinq minutes à se promener dans la Cour pour identifier les cambrioleurs, n'a pas identifié l'accusé que d'autres témoins avaient vu au motel de Laurier-Station. Quant à la jeune femme, elle n'a pas été vue sur les lieux du vol.

La preuve de circonstances apportée par la Couronne a démontré qu'au motel de Laurier-Station, trois automobiles s'étaient rencontrées pour partir vers St-Patrice. Ces trois automobiles ont été vues par un vendeur d'assurance, M. Roland Roy, de Ste-Agathe de Lotbinière, à peu de distance de St-Patrice et peu de temps avant et après le vol à main armée.

Des numéros de licences de deux des trois voitures, numéros recueillis par trois différents témoins, démontrent que deux des accusés en sont les propriétaires. C'est donc en substance sur ces faits que devra se pencher le juge Roy d'ici une semaine pour décider si les quatre accusés doivent

être renvoyés devant les Assises criminelles pour subir leur procès.

Moment d'humour

Au cours de l'enquête, une situation a été complètement renversée. Le juge et les procureurs des deux parties se sont quelque peu payés la tête du chroniqueur du Soleil et de L'Événement-Journal alors que d'habitude, c'est plutôt le contraire qui survient, du moins en ce qui a trait aux avocats.

Cet état de choses est survenu lorsqu'une employée du motel de Laurier-Station, Mme Leo Jacques, a désigné votre serviteur comme offrant exactement la même stature qu'un des individus qu'elle avait vus en ce lieu, le 4 janvier 1962. Point n'est besoin de souligner à quel point cette affirmation a provoqué le sourire de tous les habitués du Palais de Justice présents à l'enquête préliminaire.

Foule de fideles au Montmartre pour l'Assomption

La neuvaine de l'Assomption s'est officiellement ouverte hier soir au Montmartre canadien. Plusieurs centaines de personnes ont en effet assisté à la procession aux flambeaux, dans les jardins du sanctuaire, et à la messe célébrée à la grotte Notre-Dame de Lourdes. En raison de la température incertaine, on a dû remettre à ce soir le pèlerinage à pied qui devait partir des Plaines d'Abraham, à proximité de la rue Bougainville. Aujourd'hui, fête de l'Assomption, il doit y avoir, au cours de l'avant-midi, une messe destinée aux enfants de Sherry ainsi qu'une autre messe célébrée à 11 h 30 a.m., à l'intention du public. Après la procession de pèlerinage, il y aura, ce soir, vers 9 h 30, une messe solennelle au cours de laquelle Mgr Ernest Lemieux, P.D. de Beauport, prononcera l'Institution. La neuvaine se terminera le 23 août, jour de la fête du Cœur Immaculé de Marie.



Québec, ville française! C'est bien joli comme titre et comme moyen de publicité à l'étranger. Mais, hélas! la réalité l'est moins et en arpentant nos rues du vieux Québec, on n'en finit plus de voir des "rooms", "private rooms with shower", "free parking", etc. Notre photographe n'a pas eu de difficultés à trouver des cibles et voici ce qu'il a vu, rue des Remparts, Ste-Ursule et, naturellement, la désormais anglaise Grande-Allée.



"Mésaventure" d'un Ontarien Parle-t-on français ou anglais à Québec?

par Monique Duval

Un Ontarien, desirux de pratiquer le français lorsqu'il vient à Québec et constatant que trop souvent hélas! on ne lui en donne pas la chance, a enfin trouvé moyen de se "tirer d'affaire". Me Peter Large, de Toronto, nous a fait hier la confidence suivante: "Je viens à Québec chaque année et même parfois deux fois par année, en été et pendant le Carnaval. La première raison de mes séjours ici est de pratiquer le français. Infailliblement, dans les hôtels, restaurants, magasins, stations de service et ailleurs, on répond en anglais à mes questions posées en français. Alors, dorénavant, je rétorque en disant: "Oh! You don't speak french?" On me regarde surpris, on a compris et j'obtiens ce que je veux..."

Ce cas est un entre plusieurs et ce n'est pas la première fois qu'on le soumet à notre attention. Me Large, arrivé hier à Québec en automobile, s'est arrêté à une station de service. Après avoir fait faire le plein il a demandé à l'employé: "S. V. P. pourriez-vous me dire l'heure?" Une fois de plus, il eut la désagréable surprise de s'entendre répondre en anglais: "Nine o'clock, sir..." La même chose lui est arrivée, la même journée, au Jardin zoologique, puis au bureau d'un homme d'affaires de la ville avec qui il avait rendez-vous. Et pourtant, ce visiteur parle parfaitement le français.

"Je ne veux pas faire de reproches trop véhéments à vos compatriotes car je sais qu'ils agissent ainsi par souci de nous aider, de nous être agréables. Mais, c'est tout le contraire! Les Canadiens anglais qui se sont donné la peine d'étudier votre langue — qui n'est pas facile, soit dit entre nous — sont toujours desirux de la pratiquer et quel endroit mieux

re le plein il a demandé à l'employé: "S. V. P. pourriez-vous me dire l'heure?" Une fois de plus, il eut la désagréable surprise de s'entendre répondre en anglais: "Nine o'clock, sir..." La même chose lui est arrivée, la même journée, au Jardin zoologique, puis au bureau d'un homme d'affaires de la ville avec qui il avait rendez-vous. Et pourtant, ce visiteur parle parfaitement le français.

"Je ne veux pas faire de reproches trop véhéments à vos compatriotes car je sais qu'ils agissent ainsi par souci de nous aider, de nous être agréables. Mais, c'est tout le contraire! Les Canadiens anglais qui se sont donné la peine d'étudier votre langue — qui n'est pas facile, soit dit entre nous — sont toujours desirux de la pratiquer et quel endroit mieux



"S.V.P. parlez-nous français!..." que Québec peut les aider?" nous demande-t-il.

Membre actif de l'Alliance Canadienne, section de Toronto dont il fut déjà président, Me Large consacre une grande partie de ses activités à cultiver ses connaissances de la langue de Molière. Ancien secrétaire de l'Alliance, à l'échelle nationale, il est présentement directeur des Relations extérieures du club français de la ville-roi et correspondant régulier du seul journal français également à Toronto, un mensuel qui porte le titre de "Les Nouvelles françaises". Ajoutons que notre visiteur s'adonne à la lecture de journaux, magazines, revues et livres d'expression française et qu'il fréquente assidûment les milieux où l'on parle français.

Avant pris connaissance des opinions de M. Michener concernant les deux langues du pays, Me Large se déclare parfaitement de cet avis. "L'Unité du Canada, l'amitié et la compréhension entre Canadiens des deux langues sont à ce prix. Chaque élément a beaucoup à apprendre de l'autre et tous les deux sont solidaires."

Constatant un intérêt de plus en plus croissant des Ontariens pour la langue française, le jeune avocat, fervent adepte des organismes tels que "Visites interprovinciales" et "Alliance Canadienne", entrevit ainsi la fin de ce terrible fanatisme anglais qui existait, il n'y a pas si longtemps encore et cet isolement dans lequel vivait, en quelque sorte les Canadiens français. "Cependant, je trouve que le français est très mal enseigné dans nos écoles de Toronto. Après cinq ou six années de quelques heures de français par jour, nous ne pouvons faire une phrase complète. Je trou-

ve qu'il devrait exister un système d'échanges entre professeurs de langues et anglaise et française entre l'Ontario et le Québec," nous déclare-t-il.

Au cours de ses études, le jeune homme était venu passer trois mois à Québec et habitait chez des Québécois. C'est ainsi qu'il parle si bien le français, ce dont il est fier. "Mais il faut que nos "frères" du Québec nous aident..." ajoute-t-il.

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
500, Edifice Grande-Allée
400, Est, Grande-Allée, Québec
strictement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471

TRUITES A VENDRE
Pour embaumement de lacs, étangs privés... etc. Toutes les longueurs, moucheurs ou arc-en-ciel.
PISCICULTURE LAC ETCHEMIN
LAC ETCHEMIN, C.T. DOUGHERTY
Tél.: 217-11 ou 282-11

COMMUNAUTE RELIGIEUSE DE QUEBEC
Demande à emprunter sur billet, pour construction nouvelle. Placement de tout repos.
Ecrire dépt: 3581 Le Soleil

AVIS AUX PARENTS
VISITEZ
LE JARDIN ZOOLOGIQUE
AVEC VOS ENFANTS
ENTREE GRATUITE: * MARDI * JEUDI
SERVICE D'AUTOBUS TOUTES LES HEURES (Coin Dorchester/Du Roi)
Tél.: 922-8181

AVIS
L'Union Nationale Catholique des Charpentiers Menuisiers de Québec Inc.
Aura lieu
JEUDI LE 16 AOUT
A 8h.
à son local habituel, 153, est, Boulevard Charest.
UNE ASSEMBLEE SPECIALE
en préparation de ses élections

CHEZ LE SPECIALISTE A QUEBEC
VENTE-ECHANGE REPARATIONS
CAMERAS — CINES PROJECTEURS
PIERCE CAMERA
744 ST-JEAN — 524-4063

PROFESSEURS DEMANDES
La Commission Scolaire Catholique de Loretteville demande les professeurs suivants pour l'année scolaire 1962-63.
Professeurs masculins pour cours secondaire
Professeurs féminins pour cours secondaire
Professeur d'anglais masculin pour cours secondaire
Bon salaire payé selon convention collective en vigueur.
Toutes applications devront être adressées à:
ROGER PLEAU, SEC.-TRES. — C.P. 68, LORETTEVILLE

Un "receleur" écope de six mois de prison

Par Jacques Jobin

Frank Louselle, alias Frank Couture, un enquêteur de 33 ans de Trois-Rivières, a été condamné à purger six mois de prison par le juge Achille Pettigrew, de la Cour des Sessions de la Paix.

Le délit qui a valu à Louselle cette condamnation est relatif au vol d'obligations au montant de \$42,500, commis le 13 mai dernier à la résidence de l'architecte Étienne Bégin, rue Turnbull.

Des accusations de vols par effraction et de récel avaient d'abord été portées contre Louselle. Cependant il n'a enregistré un plaidoyer de culpabilité que sur la seconde accusation après avoir pris une option pour revenir devant un juge seul alors qu'il avait été renvoyé aux Assises criminelles sur les deux accusations.

Me Jean Bienvenue, procureur de la Couronne, a déclaré au juge Pettigrew que la Couronne n'avait pas de preuve à

offrir sur l'accusation de vol avec effraction, puisqu'elle avait obtenu la certitude que Louselle n'en était pas l'auteur. Le juge Pettigrew a fait remarquer à l'accusé que son offense était toutefois très grave puisqu'il avait eu en sa possession les obligations qu'il sa-

vait volées. Pour les avoir ainsi eues entre ses mains, Louselle avait retiré une commission substantielle.

La condamnation à six mois de prison a été imposée par le juge après qu'il eut pris connaissance du dossier assez chargé du prévenu.

Commission scolaire de Ville Montmorency

QUI REMPLACERA ROGER SAVARD?

La question d'initier un futur secrétaire-trésorier à plein temps pour la commission scolaire de Ville Montmorency s'agit présentement. M. Roger Savard qui remplit cette fonction à temps partiel a en effet avisé la commission scolaire de son intention d'abandonner en juin 1963.

M. Albert Robitaille a été réengagé pour sa part comme contrôleur des absences. M. Robitaille touchera le même salaire que l'an dernier pour ce travail, soit \$400 pour l'année. M. Robitaille ajoute cette fonction à son travail régulier.

La commission scolaire a consenti un octroi de \$365 à la brigade scolaire. Celle-ci opère à Ville Montmorency depuis sept ans. Elle fait un excellent travail. La ville lui verse aussi un octroi égal à celui de la commission scolaire.

Quant au secrétaire-trésorier de la commission scolaire, sa tâche s'est sensiblement alourdie au cours des dernières années. C'est ce qui incite d'ailleurs M. Roger Savard, qui remplit la charge à temps partiel, à quitter l'an prochain.

M. Léopold Bouchard a soulevé la question d'initier des maintenant un jeune qui serait éventuellement appelé à remplir la fonction à plein temps. Le président, M. Raoul Pilote, a représenté pour sa part qu'on pourrait attendre un peu avant de prendre attitude sur cette question. Celle-ci sera considérée à une prochaine séance.

Ville Montmorency scolaire Répartition des tâches

Les commissaires d'écoles de Ville Montmorency auront tous des tâches particulières dans le champ de l'administration. Le nouveau président, M. Raoul Pilote, vient en effet de proposer des tâches précises à chacun de ses collègues pour la prochaine année scolaire. Ceux-ci ont accepté ces responsabilités.

L'ancien président de la commission scolaire, M. Léopold Bouchard, aura particulièrement mission de régler les problèmes touchant le personnel enseignant. La longue expérience de M. Bouchard le qualifie on ne peut mieux pour cette tâche.

M. Isidore Deschênes s'intéressera particulièrement au chauffage des immeubles scolaires et M. Lucien Barrette aura la responsabilité de veiller à leur entretien. La responsabilité de la discipline dans les écoles de Ville Montmorency retombera sur le commissaire Simon Bouchard.

Le président de la commission, M. Raoul Pilote, aura évidemment un droit de supervision sur les recommandations de ses collègues en marge de leur domaine particulier. Les décisions importantes devront de toute évidence être prises par les commissaires en séances régulières.

Conférence sur le commerce du bois d'oeuvre

OTTAWA (PC) — M. John Diefenbaker a annoncé hier que notre pays avait accepté une proposition des Etats-Unis en faveur d'une réunion, le 27 août à Ottawa, de représentants des deux pays pour discuter du commerce de bois d'oeuvre.

Les hommes d'affaires américains cherchent à obtenir des contingents volontaires de la part des grossistes canadiens qui exportent du bois d'oeuvre aux Etats-Unis.

M. Diefenbaker a déclaré: "Le gouvernement canadien espère qu'on étudiera complètement la longue histoire du commerce de bois d'oeuvre entre les Etats-Unis et le Canada et qu'on prêterait attention au fait, qu'au cours des années, il s'est développé sous forme de commerce dans les deux sens, ce qui a apporté de grands avantages aux deux pays."

"Les ventes de bois d'oeuvre canadien aux Etats-Unis sont de première importance pour l'économie canadienne et constituent un élément significatif dans les relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis."

Chute d'un bébé dans un escalier

Un bébé de 3 ans, Richard, fils de M. Pierre Theriault, du 339, de Rue, a été heureux de s'en tirer avec des blessures sans gravité, hier après-midi, en tombant d'un troisième étage dans l'escalier extérieur du domicile de ses parents.

La terrasse Dufferin nettoyée le dimanche comme la semaine

Par Ernest Fontaine

La terrasse Dufferin sera nettoyée le dimanche comme la semaine.

Ainsi en a décidé le comité administratif, hier, à la suite d'une plainte de M. G. J. Jessop, directeur du Château Frontenac, qui demande la collaboration des autorités municipales pour garder propre cet endroit où circulent de si nombreux visiteurs.

Dans ses remarques, M. Jessop souligne qu'il est affreux de voir "cette porte de devant" de la Vieille Capitale dans un état de grande malpropreté principalement le dimanche matin où le lendemain d'une fête. Il mentionne que son hôtel a déjà vu à balayer la terrasse et à ramasser papier et déchets. Il demandait donc à la ville d'envoyer un homme le samedi et le dimanche, au moins durant la saison touristique.

Les membres du comité ont accepté de payer en temps supplémentaire l'employé qui fait déjà le ménage durant la semaine; il s'agit d'une dépense supplémentaire de \$17.40 par semaine, soit un total d'environ \$300 pour la saison, soit du début de juin à la fin de septembre.



UNE CINQUANTAINE DE PROFESSEURS de l'Ontario Teacher's Federation, participent présentement à une section d'études à l'université Laval. Cette rencontre est organisée, par le centre de culture populaire de l'université Laval et a pour but de permettre aux professeurs d'Ontario de mieux connaître et mieux apprécier notre pro-

vince. La séance d'étude dure une semaine et consiste en conférences, discussions libres et visites. Sur la photo, de gauche à droite, M. Paul Bitzer, de Dryden, Mme Irène Pantaleo, de Toronto, le Frère Omer, E.C. d'Ottawa et M. Yvon Daneau, sociologue, attaché au centre de culture populaire de Laval.